

2^e Année - N^o 32

Le N^o 0\$ 40

Jeudi 10 Avril 1941

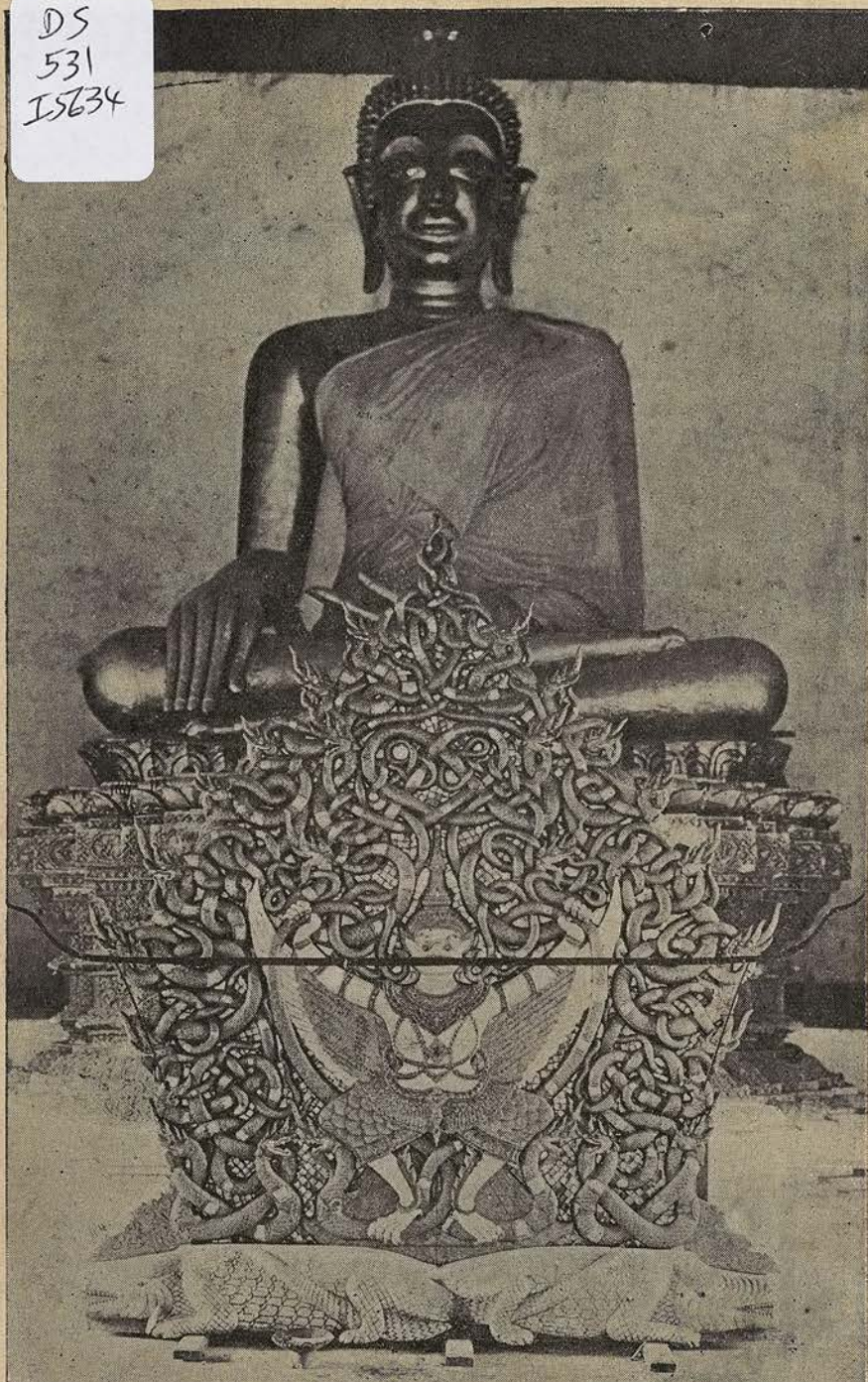
INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

V
I
E
N
T
I
A
N
E

E
T

DS
531
IS634



L
U
A
N
G
-
P
R
A
B
A
N
G

Dans le Vat-That à Luang-Prabang.



INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Directeur: **Jean SAUMONT**

DIRECTION - ADMINISTRATION : 15, Boulevard Rollandes — HANOI — Téléphone 428

ABONNEMENTS } INDOCHINE et FRANCE. Un an **15 \$ 00** — Six mois **8 \$ 50** — Le numéro **0 \$ 40**
ÉTRANGER. Un an **24 \$ 00** — Six mois **13 \$ 50**

Nos collaborateurs

Pierre ANDELLE, Maurice ANDRIEUX, Dominique ANTOMARCI, Arnaud BARTHOUE, Maurice BERNARD, Georges BOIS, Ch.-H. BONFELS, Henri BOUCHON, Paul BOUDET, Bernard BREIL, Jean BROUSSEL, Révérend Père CADIERE, P. CHAMPENOIS, J.-Y. CLAEYS, G. CEDES, Mademoiselle COLANI, Madame G. de CORAL-REMUSAT, Henri COSSERAT, Albert COURTOUX, TRAN-DANG, Madame Claude DERVENN, Jean DESCHAMPS, René DESPIERRES, P. DUPONT, Jean FARCHI, Pierre FOULON, L. de FOVILLE, Marcel GAULTIER, V. GLAIZE, Victor GOLOUBEV, Georges GROSlier, DUONG-QUANG-HAM, Jean-M. HERTRICH, NGUYEN-VAN-HUYEN, HUYNH-TON, KAMBUPUTRA, NGUYEN-TIEN-LANG, M.-Y. LASSALLE, André Le GUENEDAL, Paul LEVY, Louis MALLERET, Edouard MARQUIS, Paul MUNIER, Marcel NER, NGUYEN-VIET-NAM, Jean NOEL, Madame TRINH-THUC-OANH, André PONTINS, Paul RENON, J. ROCHET V. REYNES, Jean ROUX, Jean SAUMONT, Léon SOGNY, HOANG-THIEU-SON, André SURMER, DUONG-MINH-THOI, DANG-PHUC-THONG, Madame Marguerite TRIAIRE, LE-TAI-TRUONG, NGUYEN-MANH-TUONG, etc...

ILLUSTRATION : Madame BOUDET, NGO-THUC-DUNG, NGUYEN-HUYEN, Maurice LOESCH, NGUYEN-TIEN-LOI, NAM-SON, VU-VAN-THU, TO-NGOC-VAN, etc...

PHOTOGRAPHIE : Central Photo (Hanoi), Huong-Ky (Hanoi), Modern Photo (Saigon), Section Photographique du Gouvernement Général, Studio d'art F. Nadal (Saigon), etc...

DÉPOSITAIRES

ANNAM

HUÉ
« INDOCHINE », agent : LE-THANH-TUAN, 119, rue Gia-Long.
CHAFFANJON.
HUONG-GIANG, 21, rue Paul-Bert.
NGUYEN-XUAN-QUE, Kiosque, rue Jules-Ferry.

DALAT
POINSARD, ET VEYRET.
QUINHON
MY-LIEN, 78, quai Gia-Long.

NHATRANG
LIBRAIRIE KIM-ANH, route coloniale n° 1.

PHAN-THIET
BAZAR TRUONG-XUAN, 47, rue Gia-Long.

QUANG-NGAI
LIBRAIRIE VUONG-CONG, rue du Marché.

THANH-HOA
LIBRAIRIE THAI-LAI, 47, Grand' Rue.

TOURANE
QUANG-HUNG-LONG, en face de la gare.
ETABLISSEMENTS MORIN frères.
LIBRAIRIE NAM-KINH, Quai Courbet.
LIBRAIRIE VAN-THANH, rue Verdun.

VINH
« INDOCHINE », agent : PHAN-VAN-QUAN, 15, rue Francis-Garnier.
LIBRAIRIE SINH-MINH, 70, avenue Maréchal-Foch.
THANH-TAO, Square Khoa-huu-Hao.
CHAFFANJON, 111, boulevard Des-tenay.

CAMBODGE

PHNOM-PENH
LIBRAIRIE A. PORTAIL, 14, avenue Bouteille.

TAKEO
LIBRAIRIE BINH-TAN.

COCHINCHINE

SAIGON
LIBRAIRIE A. PORTAIL, 185, rue Catinat.

BIEN-HOA
NGUYEN-VAN-TAO.

CANTHO
LIBRAIRIE NGUYEN-VAN-NHIEU, Kiosque.
LIBRAIRIE LAC-QUAN, 37, quai du Commerce.

CAP SAINT JACQUES
HUYNH-KIM-HO.

LONG-XUYEN
HUU-THAI, 2, place Jeanne-d'Arc.
LIBRAIRIE LE-NGOC-NHIA.

MY-THO
BAZAR VO-VAN, quai Gallieni.

RACHGIA
VAN-HOA, angle des rues du Théâtre et Gia-Long.

SADEC
TRAN-QUANG-ANH, 2, rue du Théâtre.

SOC-TRANG
LIBRAIRIE LONG-THANH, 72, avenue Dai-ngai.
LIBRAIRIE LY-CONG-QUAN, 103, avenue Dai-ngai.

TONKIN

HANOI
« INDOCHINE », 15, boulevard Rollandes.
G. TAUPIN ET Cie, 50, rue Paul-Bert.
A. B. C., 50, rue du Coton.
LIBRAIRIE HOC-HAI, 34, rue de la Citadelle.
HUONG-SON, 97, rue du Coton.
HUNG-THUY, 157, rue du Coton.
LIBRAIRIE CENTRALE, 60, rue Bornis-Desbordes.
J.-M. MOHAMED ISMAEL FRERES, 79, rue Paul-Bert.
NAM-KY, 14, boulevard Gia-Long.
THU-HUONG, 50, route de Sinh-Tu.
THUY-KY, 98, rue du Chanvre.
THANG-LONG, 120, rue du Coton.
TRUONG-XUAN, 55, route de Hué.
TRUONG-XUAN, 41, rue des Graines.
VAN-LAM, 33, rue Francis-Garnier.
VAN-NGOAN, 110, rue du Pont-en-Bois.
VIET-DAN, 19, rue du Papier.

HAIPHONG
« INDOCHINE », 44, boulevard Amiral-Courbet.
CHAFFANJON, boulevard Amiral-Courbet.
MAI-LINH, 60, avenue Paul-Doumer.
NAM-TAN, 100, boulevard Bonnal.
TAI-FAT, 61, boulevard Paul-Bert.

BAC-GIANG
AN-DINH, 76, rue Dao-Ky.

BAC-NINH
VAN-VIET, 216, rue Tièn-An.

CAO-BANG
HOANG-TICH-THANH, 77, rue Pholu.

DAP-CAU
VINH-THAI, 43, rue Principale.

HAIDUONG
LIBRAIRIE QUANG-HUY, 125, rue du Maréchal-Foch.

HONGAY
CHAFFANJON.

HUNG-YEN
LIBRAIRIE CHI-TUONG, 29, rue Marchand.

LANGSON
ETABLISSEMENT LE-DUC-HINH, rue des Japonaises.

TRAN-DANG-LONG, 10, rue Chavassieux.
MARIPOSA, 23, rue Simoni.

MONCAY
MINH-HUNG, 82, rue Clamorgan.

NAM-DINH
« INDOCHINE », agent : VINH-THI, 34, rue de France.
HOI-KY, 34, rue Carreau.
PINZON, rue Carreau.

PHUTHO
CAT-THANH.

QUANG-YEN
HA-MINH, 9, Maréchal-Joffre.

SEPT-PAGODES
CHI-LINH, rue Hoa-Lac.

THAI-BINH
LIBRAIRIE MINH-DUC, 97, avenue Jules-Piquet.

TONG
DAN-SAN, rue Son-Loc.
LIBRAIRIE DE FRANCE.

VIETRI
LONG-HOA.

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

SOMMAIRE

	Pages		Pages
<i>Pacifique 1941 : les forces armées</i> , par MARCEL NER	I	<i>Les obsèques de S. E. HO-DAC-TRUNG</i>	VIII
<i>Beautés et Richesses de Cochinchine : l'Est Cochinois</i> , par EDOUARD MARQUIS	3	<i>Morts au Champ d'Honneur</i>	VIII
<i>Courage de la France</i> , par HA-XUAN-TE	6	<i>Le Cambodge et la Cour : les Fêtes du Tang-Toc</i>	9
<i>Les obsèques de S. E. HO-DAC-TRUNG</i>	8	<i>Le siège de Tuyên-Quang</i>	11
<i>L'Amiral Decoux visite Haiphong</i>	I	<i>La semaine : En France</i>	12
<i>Bouddhas et Pagodes du Haut-Laos</i>	II-III	<i>En Indochine</i>	13
<i>Luang-Prabang</i>	IV-V	<i>Dans le Monde</i>	13
<i>L'Amiral Decoux à Vientiane</i>	VI-VII	<i>La Vie Indochinoise</i>	14
		<i>Naissances — Mariages — Décès</i>	16

Pacifique 1941 : les forces armées

par MARCEL NER

(SUITE ET FIN) (1)

La comparaison des aviations et des armées est difficile. L'état exact de l'aviation japonaise reste secret. La substitution d'un nouveau matériel à l'ancien, la mise en marche d'usines de construction purement japonaise empêche toute évaluation.

Les difficultés analogues se présentent en ce qui concerne l'aviation américaine. Un bon article de H.-B. Baldwin : *The New American Army* (Foreign affairs : septembre 1940) évaluait le nombre des avions à 2.800 au 30 juin 1940, nombre qui d'après les prévisions devait être porté à 11.000 au 1^{er} juillet 1941. Un nouveau programme plus ambitieux a décidé de porter progressivement ce nombre à 26.000.

En fait il semble que par suite du retard apporté à la construction (retard dû en partie au Bill Vinson qui limitait à 8 % les bénéfices des constructeurs d'avions, non ceux des autres fabricants d'armements) et des livraisons à la Grande-Bretagne, les Etats-Unis gardent une aviation peu nombreuse.

Nous pouvons admettre que le nombre d'avions modernes est restreint dans l'armée américaine et que les Japonais auraient en Extrême-Orient une supériorité provisoire. Durerait-elle ? La cadence de la production américaine est déjà de 1.000 avions par mois et peut s'accroître considérablement ; la puissance de production japonaise est de beaucoup inférieure et ne peut guère s'accroître.

Surtout les Américains disposent d'un nombre presque illimité de pilotes ; 25.000 pilotes civils nouveaux ont été formés en 1940, l'aviation privée, qui comprend déjà 10.000 appareils, s'accroissant très vite. La formation de 7.000 pilotes militaires prévue pour 1941 pourrait donc être accrue. Il ne semble pas que les Japonais aient les mêmes possibilités.

La supériorité japonaise paraît par contre incontestable en ce qui concerne l'armée. Peu de renseignements officiels sont donnés sur la question.

On peut cependant supposer que sur plus de 600.000 recrues, plus de 60 % sont reconnues aptes au service armé, plus de 150.000 incorporées chaque année. Le Japon disposerait ainsi de plus de 2.000.000 d'hommes instruits, objets d'une sélection rigoureuse puisqu'un quart seulement du contingent est incorporé. Cette armée pourrait être grossie d'environ 4 millions d'hommes de 18 à 40 ans, non instruits mais physiquement aptes à être utilisés en première ligne.

L'armée comprend sans doute une cinquantaine de divisions dont 1/5^e seulement serait au Japon, 1/5^e en Mandchourie, la moitié en Chine, quelques-unes à Formose. En y ajoutant les éléments non endivisionnés, l'armée sous les drapeaux dépasserait un million d'hommes cantonnés pour près des 4/5^e sur des territoires d'opération et qui ont ainsi presque tous l'expérience de la guerre. Il convient de remarquer que les 3/5^e de ces unités engagées en Chine ou fixées

(1) Voir *Indochine* n° 31 du 3 avril 1941.

aux frontières de l'U. R. S. S. resteraient indisponibles tant que la guerre de Chine se prolonge et que tout conflit nouveau obligerait à une mobilisation plus ample.

La mise à la retraite anticipée d'un grand nombre d'officiers en fournirait les cadres.

L'armement est moderne, comprend un grand nombre d'armes automatiques et 6 ou 700 chars que depuis dix ans environ les Japonais étudient et construisent eux-mêmes.

L'armée américaine est par contre un « baby » vigoureux mais en pleine crise de croissance.

Le tableau suivant en donne les effectifs et l'armement.

	30/6/34	30/6/40
Armée régulière.....	137.000	243.000
Garde nationale.....	189.000	243.000
Officiers de réserve.....	8.700	12.500
Réserve instruite.....	0	28.000
Avions.....	1.47	2.800
Tanks modernes.....	0	464

Les Etats-Unis ne se sentaient pas menacés et au milieu de 1940 il n'y avait guère que 5 divisions vraiment entraînées et équipées, les manœuvres révélant dans la plupart des divisions de la G. N. et même de l'A. R. un déficit énorme de l'armement (50 % pour la G. N., 25 % pour l'A. R.). Les réserves de munitions étaient très faibles. Après l'effondrement du front français de grands projets d'expansion furent mis au point. La conscription fut décidée. L'armée devra atteindre d'abord 27 puis 45 divisions d'infanterie plus 10 divisions blindées. Mais cette transformation ne peut être achevée qu'en 1945. Pour l'instant la fusion des soldats de métier dans les unités nouvelles dont ils forment les cadres enlève à toute l'armée sa force combattive. Baldwin déclare que pas une division ne pourrait être immédiatement et efficacement utilisée.

L'accroissement énorme des armements suppose la construction d'usines nouvelles et le disponible part, en grande partie vers la Grande-Bretagne.

★★

Conclusion

Les Etats-Unis ont poursuivi au cours de ces dernières années et jusqu'à ces derniers mois une politique de paix, de renoncement à toute expansion et à toute aventure qui a incontestablement affaibli leurs possibilités d'action armée en Extrême-Orient. Si leur marine a le plus fort

tonnage après celui de la flotte anglaise, elle comprend une forte proportion de vaisseaux anciens ; leur armée dont l'accroissement est hâtivement réalisé depuis quelques mois a dilué ses éléments instruits dans la masse des recrues ; leurs bases aéronavales étaient à peine organisées au delà du 180° et restent encore faibles ; les armements (avions, tanks) et les munitions restent insuffisants par suite des envois massifs en Grande-Bretagne.

Le Japon a, par contre, tendu tous ses efforts, depuis de longues années, vers l'accroissement de ses forces armées, s'efforçant d'associer étroitement sa marine, son armée, son aviation, ses bases et de les adapter exactement au programme de son expansion sur le continent et dans les mers du Sud.

Il pourrait être tenté de profiter de cette supériorité soit par l'attaque des archipels soit par la poursuite du glissement côtier qui lui a déjà permis de pousser ses bases continentales au Sud du 20° de latitude.

Cette supériorité est menacée par la constitution du bloc : U. S. A., Empire Britannique, Indes Néerlandaises qui paraît irréductiblement hostile au développement de « l'Ordre Nouveau » et soutient la résistance chinoise.

Au cas où la guerre éclaterait entre les U. S. A. et le Japon, l'empire de celui-ci et les zones qui ont adhéré à l'ordre nouveau de la Mandchourie à la Thaïlande seraient ainsi entourées d'un cercle d'ennemis qui ne s'ouvriraient qu'au N.-O. du côté de l'U. R. S. S., que des oppositions d'intérêts et d'idéaux ne permettent pas de considérer comme un ami sûr.

Le Japon aurait sans doute l'avantage des lignes intérieures et d'une supériorité provisoire du bloc de ses forces armées (armée, marine, aviation, bases) sur elle de l'ensemble de ses adversaires et pourrait ainsi obtenir des avantages tactiques. La situation pourrait être renversée à brève échéance par suite du renforcement rapide des forces américaines.

Surtout la supériorité incontestable de l'Amérique sur le plan économique, l'isolement industriel du Japon qui serait le premier résultat de la guerre, auraient toutes chances d'assurer le triomphe des U. S. A.

Ceux-ci ont tout intérêt à éviter ou du moins à retarder une guerre pour laquelle ils commencent à peine à se préparer.

Le Japon n'aurait intérêt à la déclencher que si elle devait être courte, c'est-à-dire si une victoire totale de l'Axe pouvait donner à ses premiers succès tactiques un caractère décisif en contraignant les U. S. A. à se replier vers l'hémisphère occidental.

MARCEL NER.

BEAUTÉS ET RICHESSES DE COCHINCHINE

L'Est Cochinchinois

par EDOUARD MARQUIS

Jetons un regard d'ensemble sur l'Est Cochinchinois, le Pays des Hommes des bois ! Pays pauvre... budget réduit... en dehors de l'hévéa, aucune culture riche... fiscalité quasi nulle... peuplades arriérées appelées à disparaître, « telle était l'opinion courante, facile, paresseuse, jusqu'à ces tout derniers temps. Un avenir proche se chargera de la dissiper.

Hier, en effet, le caoutchouc était l'unique richesse de ces régions. La chute de ses cours en 1937 avait ralenti un moment les activités locales. Aujourd'hui, l'hévéaculture conserve encore sa place capitale dans l'Economie régionale. Mais il est d'autres éléments de richesses qui mettent en lumière l'Est Cochinchinois et lui offrent des perspectives riantes : élevage sur les plateaux moïs, café, thé, productions diverses, etc...

Ce sont aussi des problèmes humains qui se posent à notre esprit.

Longtemps hostile, le Pays des Hommes des bois se livre aujourd'hui un peu plus à nous. Une politique douce, habile, tenace, a eu raison de ce bloc qui projetait sa grisaille sombre sur la carte avec ces mots : « Régions insoumises ».

Depuis peu surtout les pistes achèvent d'entrelacer l'habitat des Stiengs, des Chomas et autres tribus, mettant fin à leur isolement et favorisant un peu plus notre pénétration.

L'observation de leurs mœurs et coutumes nous conduit vers un monde étrange et fait tomber bien des préjugés à leur encontre. On s'aperçoit alors que la tâche est délicate de distribuer les idées occidentales à la gamme variée d'êtres humains placés sur un plan si différent du nôtre.

C'est aussi dans l'Est, sur ces plantations de caoutchouc, théâtre de conflits sociaux aigus, que s'élabore à présent une forme meilleure de collaboration entre coolies et employeurs, une solidarité inter-raciale destinée à accroître la vitalité de ces régions neuves au bénéfice de tous. L'harmonie des intérêts en présence exige une discipline et une volonté de compréhension réciproques qui ne sont, certes pas, faciles à obtenir mais auxquelles tendent cependant les efforts de

ceux qui ont la charge de ce pays comme de tous ceux planteurs, industriels, commerçants, etc... qui ont intérêt à faire sourdre les richesses de ces régions neuves.

Il faut rendre justice à nos planteurs. Ils ont lutté. Ils ont souffert. Beaucoup d'entre eux sont tombés victimes de l'insalubrité du milieu, des fatigues de la tâche et aussi de l'hostilité de la jungle et des hommes. Quelques rares d'entre eux, ont pu rentrer chez eux, avec de l'aisance et avec une santé pas trop compromise.

On ne peut pas non plus, devant ces magnifiques plantations de l'Est ne pas évoquer le souvenir de ces milliers de travailleurs indigènes : défricheurs et saigneurs, humbles artisans d'une transformation heureuse de la forêt meurtrière. Ils ont, eux aussi, souffert. Ils ont connu les endémies et les conséquences des imprévoyances et des endettements ? Peu d'entre eux s'en sont retournés au village natal avec leurs péculesses.

Cependant, vivant de la même existence et des mêmes difficultés quotidiennes, face à une Nature inhospitalière, planteurs et coolies finissent par se comprendre et s'unir. Il suffit de visiter les grandes exploitations caoutchoutières, leurs installations sanitaires, leurs écoles et quelques autres réalisations d'intérêt social pour s'en convaincre. Les résultats obtenus dans l'amélioration des conditions d'existence des ouvriers ont contribué à un rendement meilleur de la Production.

Dans le passé cependant il y eut des fautes commises. A quoi bon s'y attarder. Le planteur d'aujourd'hui sait qu'il a charge d'âmes. Il n'ignore pas que son coolie est un capital humain qu'il se doit de valoriser. L'adaptation à la colonie des lois sociales de la Métropole a permis de relever le standard de vie du travailleur qui doit comprendre qu'il n'a pas vis-à-vis de la collectivité que des droits. Il a des devoirs. La production ne découle pas seulement du dynamisme de l'homme blanc, mais elle dépend encore de la conscience professionnelle de ses auxiliaires.

Toute la production caoutchoutière de l'Est repose donc sur une entente et une conjugaison d'efforts entre planteurs et coolies. Mais qui sera

chargé de l'éducation de ces derniers ? Problème délicat. En France, aux Etats-Unis, en Angleterre comme en certains autres pays, l'ouvrier n'est pas le famélique, le besogneux, qui a choisi un métier manuel pour trouver de quoi vivre. Il a une formation technique et une conception assez nette de son rôle dans l'économie du pays. On ne saurait en dire toujours autant de ces hommes que le trop-plein du réservoir humain tonkinois fournit à nos plantations de Cochinchine. Ils sont solides sans doute physiquement. Beaucoup ont une bonne volonté qu'on ne saurait méconnaître, mais ils ont besoin d'être guidés et éduqués.

★★

Dans l'Est également, nous trouvons réunies nos écoles d'Art de Gia-dinh, Thudaumot et Bien-hoa. Les céramiques et bronzes aux factures soignées, les meubles aux lignes pures et aux tons harmonieux, les toiles où se fixent les paysages familiers de notre Cochinchine attestent l'alliage heureux de l'inspiration extrême-orientale et de la technique moderne.

Enfin l'Est est l'habitat de ces peuplades moïs qui offrent à notre curiosité toute leur structure sociale et tout le pittoresque de leur existence de primitifs.

Nous l'avons parcourue bien souvent, cette route de l'Est. Nous y avons trouvé tant de richesses naturelles et tant de petites vies, encloses dans la rude gangue des habitudes anciennes, qu'il est intéressant d'en retenir quelques aspects séduisants. Demain, peut-être, se fera la symbiose des éléments occidentalisés et de tous ces organismes retranchés encore au fond des bois ; mais en attendant il faut les observer dans leurs formes anciennes et noter avec quelle sagesse la France, évitant les amalgames qui corrodent, conduit son action civilisatrice.

★★

Allons donc vers Gia-dinh, Thudaumot et Bien-hoa, vers tout le pays moi où les paysages variés déploient leurs enchantements et offrent tant d'éléments à nos facultés réceptrices de beautés.

Ecole d'Art de Gia-dinh.

Voici à la sortie de Saigon, l'avenue Lê-van-Duyêt. A droite, avant d'arriver à l'Inspection de Gia-dinh, la *Pagode du Grand Maréchal de Gia-Long*. A gauche, au tournant, face à la route qui part vers Bien-hoa l'*Ecole d'Art de Gia-dinh*. Arrêtons-nous là un moment.

Que de paysages riants frémissent sous les pinceaux des élèves : rizières teintées de nuances éblouissantes sous des cieux embrasés, champs de canne à sucre tout fleuris de mauve dans la brume crépusculaire des soirs apaisants, palmes déchiquetées des bananiers et des cocotiers où la lumière se joue avec des reflets sans cesse changeants ; petits rachs tranquilles sur lesquels passent de frêles sampans entraînant dans leur course quelques frais visages de jeunes filles ; paillotes posées au bord de l'eau où des existences simples demeurent fidèles aux traditions séculaires ; ponts de bambous qu'empruntent les paysans au retour de leurs travaux champêtres. Tous ces dessins, sous l'inspiration des maîtres français qui guident le pinceau de leurs élèves, constituent autant d'œuvres vivantes, originales synthèses de pensées et de goûts dont les affinités n'apparaissent pas de prime abord. Ce ne sont pas, en effet, de simples reproductions de quelques visions enregistrées par des rétines plus ou moins sensibles et exactement rendues. C'est quelque chose de plus profond, de plus sensible et de plus animé : la rizière exhale sa beauté au chaud soleil qui féconde, le champ de canne à sucre frissonne au souffle du soir versant le réconfort au cœur des travailleurs de la plaine, la bananeraie, le pont de bambou sur le suôi, les esquifs sur le rach, autant de paysages séduisants qui invitent les fils d'Annam à s'y reposer un instant pour mieux apprécier la douceur de leur cadre familial. En ces lieux tranquilles c'est tout le charme des millions de petites vies indigènes que de jeunes artistes retiennent et soulignent aujourd'hui avec une finesse de sensibilité qui surprend ceux qui les croient placides et fermés aux résonnances du monde extérieur.

L'Art annamite.

C'est qu'il existe un Art annamite. On l'oublie souvent. On le croit simplement dérivé de l'art chinois. C'est inexact. C'est faire trop bon marché des croyances, des superstitions, de toute cette création spontanée de l'âme populaire qui, durant des siècles, a constitué la vie intellectuelle et morale d'une race.

L'Annamite aime son milieu ; son petit coin de brousse marécageuse qu'il préfère aux sites élevés, sa fragile paillote qu'il placera aussi bien au bord d'un canal qu'à l'orée d'une forêt, sa toute petite embarcation qui souvent lui servira de demeure. Et il s'en ira à travers les chemins aquatiques, au gré de ses caprices et de son esprit d'indépendance. Il s'infiltrera dans les régions sauvages et insalubres quitte à les vite délaissier pour retourner vers la plaine grasse et féconde qui a toujours sa préférence.

La voilà bien son inspiration : le milieu où son être est fortement enraciné, le culte des ancêtres, les êtres fantastiques qui hantent son esprit qu'il soit dans la jungle menaçante, sur la montagne à l'ombre de sa pagode ou dans la solitude de ses rizières. L'âme annamite est fortement imprégnée de tout un ensemble de récits fabuleux transmis par la légende et ce sont eux dont on retrouve les traces sur les pierres des tombeaux et les colonnes en bois des maisons.

Les meubles, les peintures sur soie, les miniatures, les dessins même des temps anciens ont leur originalité. Ils ne ressemblent en rien au style chinois ou khmer.

Mais cet art avait besoin d'être rajeuni. Car la décadence qui s'affirmait nettement depuis le règne de l'Empereur Kien-Phuoc (1884) dans les constructions, les décors de bois, les jardins, les meubles, la peinture, menaçait de s'aggraver sous l'influence de courants venus de l'Occident. On finissait par regretter la simplicité et la naïveté de l'art primitif annamite, surtout depuis que les anciens artisans, ces graveurs de bois, ces décorateurs de Palais et de Tombeaux impériaux avaient disparu, cédant la place à quelques sujets dont la notoriété était surfaite.

On doit à Sa Majesté Khai-Dinh une première tentative de rénovation du vieil « art » d'Annam, lors de la construction, en 1924, de la salle pour résidence mandarinale de Hué qui, malgré quelques erreurs, apparaît comme « une œuvre

de réaction », œuvre d'une école qui fuit tout excès, œuvre classique.

Pour trouver les spécimens de cet Art annamite ancien il nous suffit de nous arrêter à la pagode annamite « Minh-Huong Gia-thanh », à Cholon, dernier vestige des Ming en ce pays. De même sur bien des vestiges archéologiques on peut retrouver les traces d'un Art annamite pur de tout mélange.

Il faut noter également que depuis une quinzaine d'années le Gouvernement français s'efforce de procéder à une rénovation des Arts indochinois, chacun des pays de l'Union conservant son caractère régional propre. Ainsi la Cochinchine ne sera pas tributaire, pour ses productions artistiques, de l'influence du Nord. Les élèves des trois écoles de Gia-dinh, Thudaumot et Bien-hoa travaillent sur des motifs ancestraux et selon des méthodes rénovées.

Actuellement, aucune influence occulte n'agit sur nos protégés. « Leur rééducation nationale rétablirait l'équilibre dans l'évolution anormale à laquelle nous assistons, elle mettrait fin en ramenant une renaissance tant désirée, parce que logique, du « vieil art local », à l'ère des fausses notes et des extravagances ». Et c'est encore là un des traits du Génie français de faire renaître dans les pays colonisés la beauté des choses que les siècles et les fureurs des hommes se sont acharnés à détruire.

Edouard MARQUIS.

BIENTOT PARAITRA . . .

“PAROLES DU MARÉCHAL”

PLUS QU'UN LIVRE — UN TRÉSOR

Editions du Gouvernement Général de l'Indochine

Ouvrage vendu au bénéfice de l'Assistance Franco-Indochinoise aux Victimes de la Guerre

A partir du 20 Avril 1941

Dans toutes les librairies

Prix **0 \$ 50**

Courage de la France

par HA-XUAN-TE

Quelqu'un me parlait de diverses formes de courage et me citait l'exemple de notre grande héroïne nationale *Phan-thi-Thuân*, dont l'histoire a relaté la mort émouvante au fleuve de *Thuy-Ai*. Il me relisait aussi de beaux poèmes consacrés à cette femme courageuse, et une admirable chanson qui commence par ces deux vers en caractères chinois :

*Khang-khai tong vuong di,
Thung-dung tau nghia nan.*

dont voici la traduction :

Suivre les ordres de son Roi, avec courage, avec intrépidité, est chose aisée ;

Combien difficile est de faire simplement son devoir, sans hâte et sans éclat.

Faire tranquillement ce qu'on doit faire, voilà une forme de courage qui exige souvent un esprit de sacrifice, une grandeur d'âme, qu'il n'est pas donné à tout le monde d'avoir. C'est dans cette pensée que j'accueillis la nouvelle des conclusions des négociations franco-thaïlandaises à Tokyo. La paix est assurée, parce que nos dirigeants ont agi pour le mieux, selon les plus hauts principes de modération et de sagesse et selon la noble morale du devoir. Parce qu'ils ont eu le courage de ne pas se complaire dans ce que Bossuet appelait « ces maximes du faux honneur, qui ont fait tant de mal parmi nous ».

Les leçons de l'histoire nous enseignent bien que le peuple français comme le peuple annamite connaissent le courage. Ils ont toujours eu le courage de faire la guerre quand il le fallait ; ils ont toujours eu aussi le courage d'éviter la guerre chaque fois que la sagesse et les circonstances le recommandaient. Dans le cas qui nous concerne, il est clair que nous devons nous engager dans la voie de la conciliation et de la transaction, car nous voulions éviter une aventure grosse de périls où l'intrépidité ne pourrait entraîner qu'un sacrifice douloureux et d'inutiles hécatombes. L'Indochine entière, consciente de ses devoirs et confiante en ses chefs, réalise parfaitement la situation. Comme une fille pieuse à l'égard de sa mère, plus les temps sont difficiles, plus son amour pour la France se trouve réveillé et accru. Devant le caractère inéluctable des circonstances, elle sait que la France maternelle, tout en maintenant juridiquement ses droits, a accepté de s'incliner parce qu'elle a à cœur de lui conserver le bonheur et la paix. C'est un acte

de courage que les populations protégées apprennent avec reconnaissance et dont elles sentent tout le prix.

N'est-ce pas que c'est dans les moments difficiles que nous admirons davantage le courage d'un pays et la sagesse de l'homme qui préside à ses destinées ? Quand une Nation vit dans la paix et la prospérité, le courage n'est souvent qu'un facile acte de bravade qu'on exploite pour la propagande, une forfanterie généralement dépourvue de risques et de signification. Mais que le malheur arrive, que les périls se présentent, voilà ces légions de « faux courageux » qui se dispersent, qui reculent même devant le devoir et les responsabilités. C'est un peu ce que nous constatons en France la veille de l'armistice, le jour où le Maréchal Pétain fait « le don complet de soi-même à la Patrie » en assumant la lourde tâche de redresser la Nation, en acceptant même d'être « responsable devant l'Histoire ». Premier acte de courage qui fut bientôt suivi d'un second, qui consistait à demander l'Armistice, malgré la clameur des gens incompréhensifs, ignorant le caractère inéluctable d'une telle décision. Il faudrait relire cet émouvant message du Chef de l'Etat quand il disait : « J'ai pris cette décision, dure au cœur d'un soldat, parce que la situation militaire l'imposait », et ces autres déclarations du Général Weygand, faites le 8 juin 1940 à la dramatique délibération de Cangey : « Je continuera la résistance si le Conseil des Ministres m'en donne l'ordre. Mais, dès maintenant, je tiens à le dire nettement, la cessation des hostilités s'impose. On ne combattrait plus que pour l'honneur des armes et du drapeau. La guerre est définitivement perdue. D'autre part, comme général en chef et comme Français, j'ai le souci d'assurer l'ordre dans le pays. Je ne veux pas que la France risque de connaître l'anarchie qui suit une défaite militaire. C'est pourquoi, je vous le répète, quoi qu'il en coûte à mon cœur de soldat de tenir ce langage, l'armistice s'impose. » Il faudrait donc relire ces paroles émouvantes pour comprendre le haut courage de la France qui, par la voie d'un Pétain ou d'un Weygand, affirme son incomparable sagesse, cette sagesse idéale que chantait le grand philosophe Lao-Tseu dans sa 73^e stance :

*Celui dont le courage se montre par la hardiesse périra ;
Celui dont le courage consiste à se contenir sera préservé.*

Ce fut encore un nouvel acte de courage quand il s'agit de sabrer l'ancien état de choses et de tracer, au milieu du désarroi général, un vaste programme par lequel la Nation, au lieu de se laisser abattre par les épreuves, se ressaisira par l'effort, selon la tradition et dans la fierté de la race. Il ne s'agit de rien de moins que de faire une révolution nationale, mais dans la paix et dans l'union, non plus autour de la trilogie : liberté, fraternité, égalité, mais autour d'un nouvel idéal symbolisé par la foi dans le travail, la morale familiale et l'amour de la Patrie.

Ce fut aussi un acte de courage extraordinaire quand la France entend réorganiser même jusqu'à l'esprit de la vie démocratique pour laquelle elle a versé tant de sang. « Nous allons rester une démocratie, ainsi déclarait le Chef de l'Etat, aux journalistes américains, mais non pas une démocratie où tout le monde peut faire ce qu'il veut. Tout le monde, jeunes et vieux, dans la Nouvelle France, sera dressé dans le sens de la discipline, les jeunes par la persuasion et les vieux, s'ils se montrent obstinés, par la force... »

Mais les plus admirables actes de courage, qui constituent la tradition même de la France des Vercingétorix et des Jeanne-d'Arc, ce sont les manifestations de la France toujours au travail, malgré les difficultés et surtout à cause des difficultés.

Un communiqué de Vichy, en date du 6 mars, nous relate le retour du Général Weygand auprès du nouveau Gouvernement français. Voici quelques passages que nous y lisons : « On précise à ce propos que la France doit d'abord assurer

la défense de son Empire contre toute attaque venant du dehors. D'autre part, la France poursuit son œuvre d'organisation et de mise en valeur des territoires dont les conventions d'Armistice lui ont laissé la garde. Il ne s'agit pas seulement de résoudre au jour le jour les problèmes que posent les circonstances, les difficultés des communications avec la Métropole, les perturbations dans les changes, etc..., mais d'assurer la continuation des entreprises antérieures à la guerre et même d'en lancer de nouvelles. La plus grande de toutes est la construction du Transsaharien. Le problème vient d'être repris et est à la veille d'être réalisé... »

Défense de l'Empire et des voies de communications, construction du Transsaharien ! N'est-ce pas un acte sublime de courage que celui d'envisager une œuvre pareille, pendant que des problèmes plus immédiats doivent solliciter la vigilance de la Patrie ? C'est que la France poursuit toujours son œuvre sans défaillance et qu'elle a une foi solide dans ses destinées. Des ennemis, des esprits malveillants qui ne connaissent pas les leçons de l'histoire, diraient que la France ne pourra se relever de cette catastrophe avant longtemps. Le mot « impossible » n'est pas français, disait Napoléon. Nous le croyons aussi fermement, parce que nous croyons que la France verra la renaissance de sa grandeur, parce que nous tous, nous avons foi dans cette parole du grand poète Charles Péguy :

*Deux mille ans de labeur ont fait de cette terre
Un réservoir sans fin pour les âges nouveaux...*

HA-XUAN-TÊ.

A paraître fin Avril 1941

Pour la première fois, les textes exacts et complets des
« Messages » du Chef de l'Etat Français réunis en volume

PAROLES DU MARÉCHAL

LES PRINCIPES DIRECTEURS DE NOTRE RÉVOLUTION NATIONALE

Editions du Gouvernement Général de l'Indochine.
Ouvrage vendu en bénéfice de l'Assistance Franco-indochinoise aux Victimes de la Guerre.

A partir du 20 Avril 1941.
Dans toutes les librairies.

PRIX : 0\$50

Les obsèques de S. E. Hô-dac-Trung

Les obsèques de S. E. Hô-dac-Trung, Duc de Khanh-My, ancien Ministre de l'Instruction publique de la Cour d'Annam, ont eu lieu le dimanche 30 mars à Hué. Le deuil était conduit par S. E. Hô-dac-Khai, Ministre des Finances de la Cour de Hué, suivi des autres fils du défunt : S. E. Hô-dac-Diêm, Tông-dôc à la Cour d'appel de Hanoi, le Docteur Hô-dac-Di, médecin à l'Hôpital du Protectorat à Hanoi, le Pharmacien Hô-dac-An, l'Ingénieur des Mines Hô-dac-Liên, ses filles et belles-filles et l'assemblée nombreuse des descendants et collatéraux.

La levée du corps s'est déroulée à 7 heures du matin à la résidence du défunt, rue Jules-Ferry, en présence de M. l'Inspecteur des Affaires administratives Jardin, représentant le Résident Supérieur absent, entouré des membres du Chef de Protectorat, de LL. EE. les Ministres, membres du Gouvernement annamite, d'un grand nombre de personnalités françaises et annamites de la Capitale, et d'une affluence considérable d'amis et de connaissances de la famille. On remarquait la présence de S. E. le Vo-Hiên Hoang-trong-Phu, Conseiller d'Empire et de S. E. Vi-van-Dinh, Tông-dôc de Hà-dông, représentant le Protectorat du Tonkin, ainsi que de M. Pham-lê-Bông, Président de la Chambre tonkinoise des Représentants du Peuple.

Le défunt étant Grand Officier de la Légion d'honneur, les honneurs fixés pour les hauts dignitaires de l'Ordre National étaient rendus par une Compagnie du 10^e R. M. I. C. avec le drapeau du Régiment et la participation de la musique de la Garde Indigène.

Devant la salle mortuaire, attendait un riche catafalque en bois laqué rouge et or sur lequel les porteurs, en tenue rituelle de deuil, blanc frangé de vert, plaçaient la bière avec d'innombrables précautions sous le commandement grave et solennel du « Chap-lên » ou maître des cérémonies funébres. A un ordre précis de celui-ci, les serviteurs levaient lentement le lourd appareil funéraire dont ils mettaient ensuite les brancards aux épaules. Le cortège s'ébranla alors dans un silence religieux.

Le catafalque qui constituait le « dai-du », ou grande table, était précédée d'une multitude de porteurs de panneaux et couronnes, et de divers objets prescrits par le cérémonial. C'étaient le « minh-tinh » sur lequel avait été brodé le résu-

mé, en idéogrammes chinois, de la biographie du défunt ; le « linh-xa », ou char de l'âme, qui affectait la forme d'un petit temple portatif. Dans ce sanctuaire mobile, avaient été placées le « bai-vi », ou tablette votive, dédié à chaque mort, et le « hon-bach » ou son « âme blanche » « recueillie » au moment de son agonie par les membres de la famille. On voyait à côté de ces objets sacrés, épinglées sur un coussin de velours, les hautes distinctions honorifiques décernées à S. E. Hô-dac-Trung au cours de sa carrière. Derrière le catafalque marchaient S. E. Hô-dac-Khai, fils aîné du défunt, et ses frères, en tenue de deuil spéciale aux descendants mâles, comportant notamment la coiffure en turban de paille de riz et la canne de bambou. Les membres féminins de la famille suivaient le convoi, la figure dissimulée sous un voile en étoffe blanche.

Le cortège prit la route du Nam-Giao pour se diriger au lieu d'inhumation, situé au village de Duong-xuan-thuong, à une dizaine de kilomètres de la ville de Hué. Au reposoir aménagé à proximité de la sépulture, une cérémonie d'ordre familial eut lieu au début de l'après-midi. L'inhumation proprement dite s'est déroulée vers 16 heures, à laquelle ont assisté M. l'Inspecteur des Affaires administratives Auger, représentant le Résident Supérieur, M. Torel, Conseiller auprès des Ministères du Gouvernement annamite, LL. EE. les Ministres de la Cour d'Annam et les dignitaires et hauts mandarins du Tonkin. Un détachement de la Garde Indigène rendait les honneurs.

Au commandement du maître des cérémonies, les porteurs descendirent lentement le cercueil dans la tombe, pendant que les miliciens présentaient les armes. Selon les usages, la bannière du « minh-tinh » fut étendue sur le cercueil, puis enlevée et ce trois fois de suite. A l'issue de la cérémonie, elle devait être incinérée. Devant la sépulture qui allait se fermer, S. E. Hô-dac-Khai, ses frères, les membres et les intimes de la famille, faisaient les ultimes « lays » rituels, puis jetaient les premières poignées de terre. Des pleurs étouffés partaient du groupe des femmes endeuillées dont les visages étaient recouverts de voiles blancs. Toute l'assistance s'inclina une dernière fois devant le disparu et se retira en renouvelant ses condoléances à S. E. le Ministre des Finances de la Cour d'Annam et à sa famille.

L'oviso colonial
"AMIRAL-CHARNER".

Inspection

à bord.

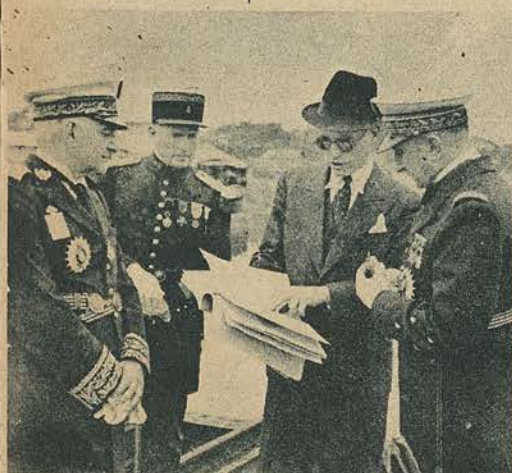


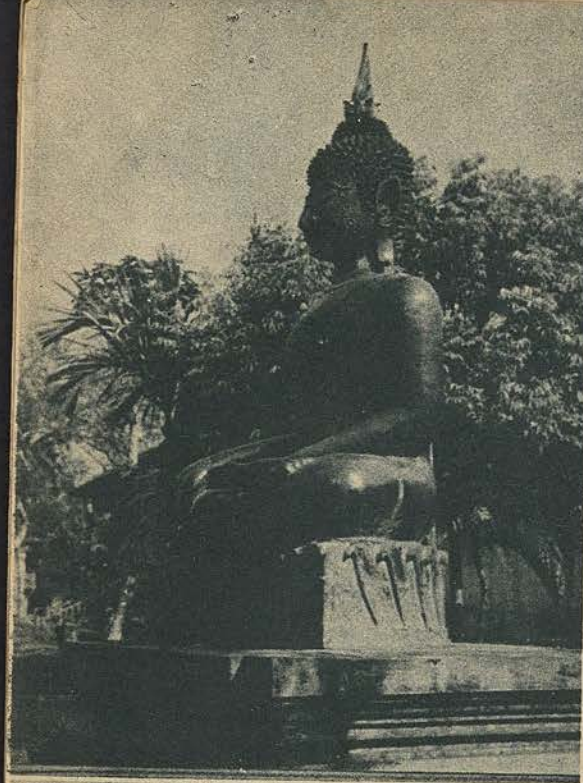
L'Amiral DECOUX
visite
HAIPHONG

La revue : le salut au Drapeau.

En bas à droite :
devant le Monument aux Morts.

Les travaux du Port : l'Amiral DECOUX
s'entretient avec M. MEUNIER,
Directeur du Port, le Colonel BÉNARD
et M. GRANDJEAN.





Bouddha
devant la
pagode
Sisakhet
à Vientiane.

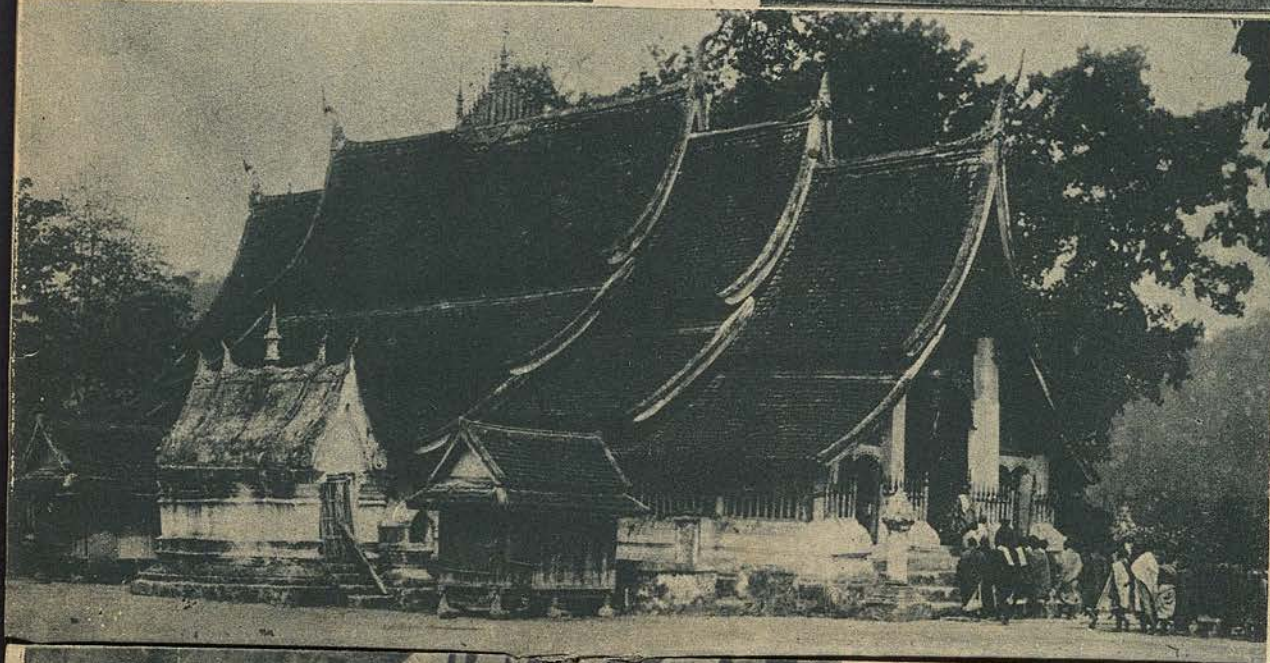
Pagode
Vat-Xien-Ton
à Luang-
Prabang.



Bouddhas et Pagodes du Haut-Laos

← Vientiane : Pagode Sisakhet.

Vientiane : Le That Luong.





↑
Les bouddhas de la
pagode Sisakhet
à Vientiane.



← Bonze dans la pagode
Sisakhet.

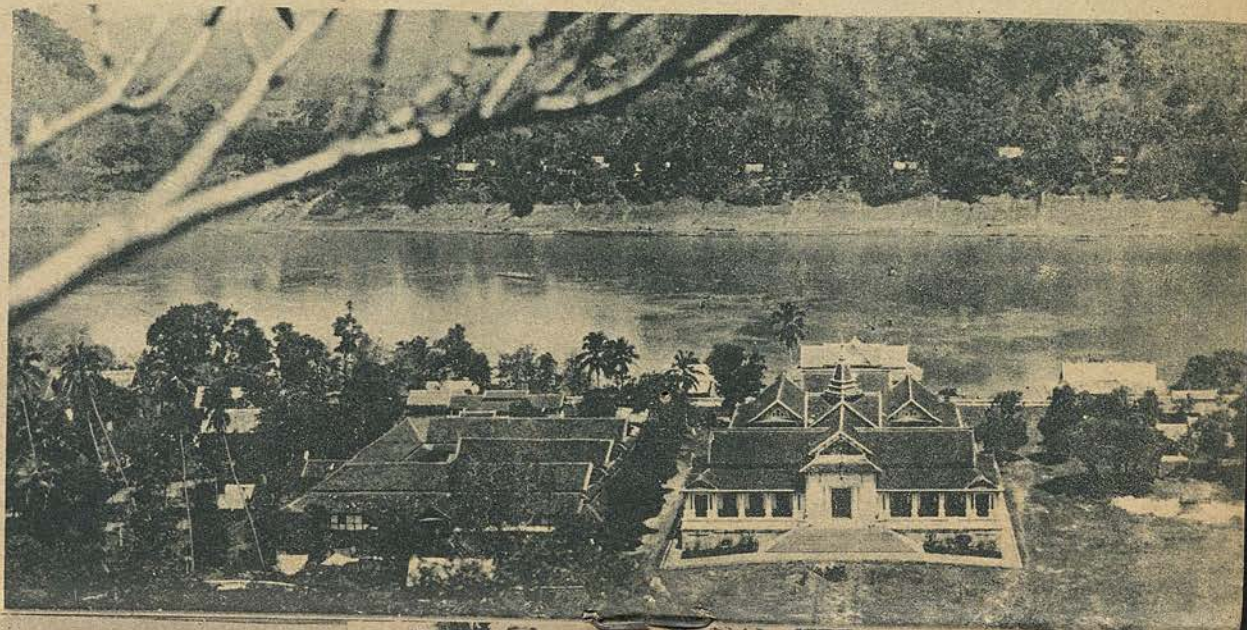
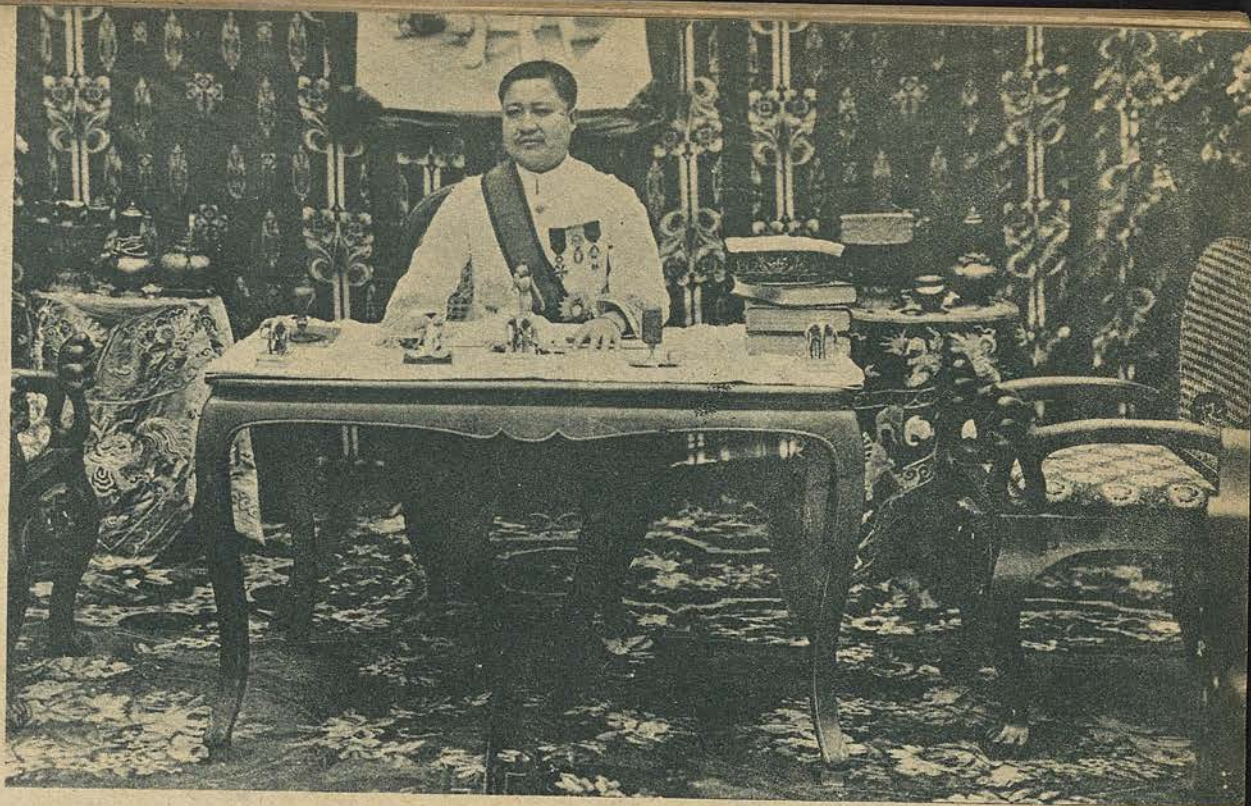
Pagode Vat-Xien-Ton
à Luang-Prabang. →



Luang-Prabang

S. M. SISAVANG-VONG

(En bas) vue d'ensemble du Palais Royal prise du Phousi
La couronne royale "Muong-Kout".



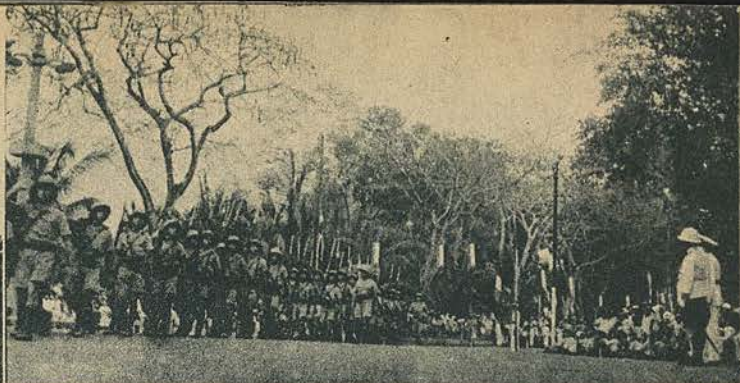


Luang-Prabang



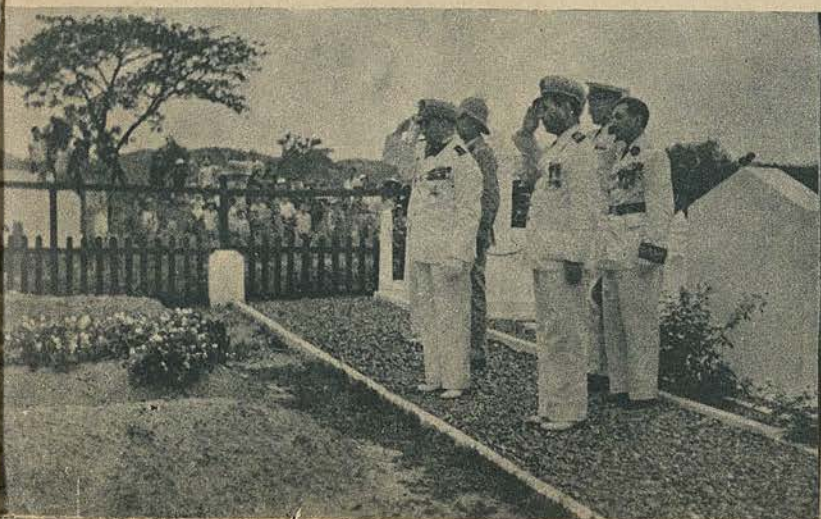
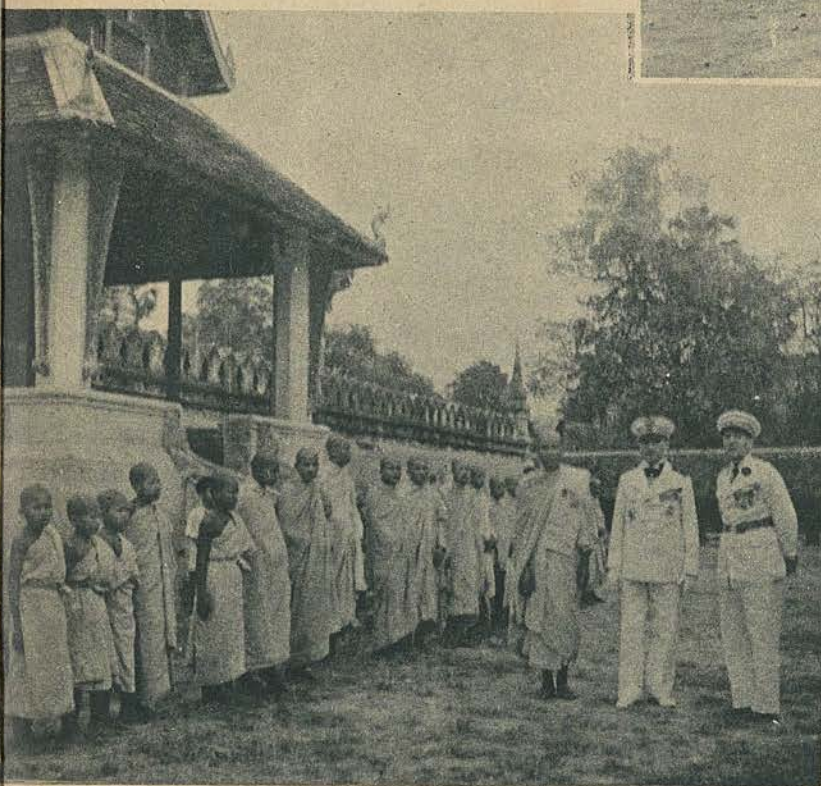
L'Amiral DECOUX

à Vientiane



La revue. — Ouvrages de défense autour de Vientiane et sur le Mékong. — Bombe... en ciment, lancée sur Vientiane par un avion siamois. — L'artillerie siamoise a visé le château d'eau ; des obus en ont traversé le pied et sont allés exploser beaucoup plus loin sans le détruire.



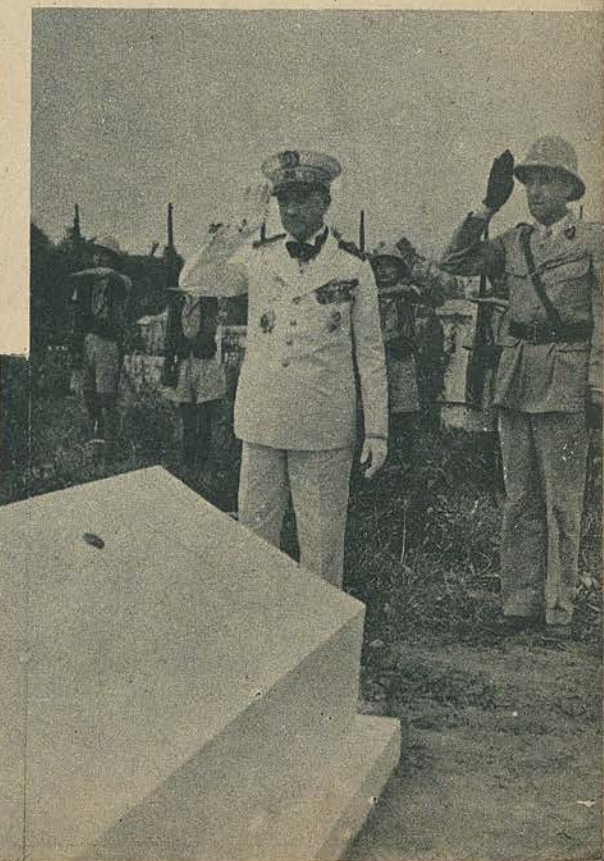


↑
A la pagode Sisakhet (à droite): M. ROQUES, Résident Supérieur au Laos; (à gauche): S. E. TIAO PHETSARATH.

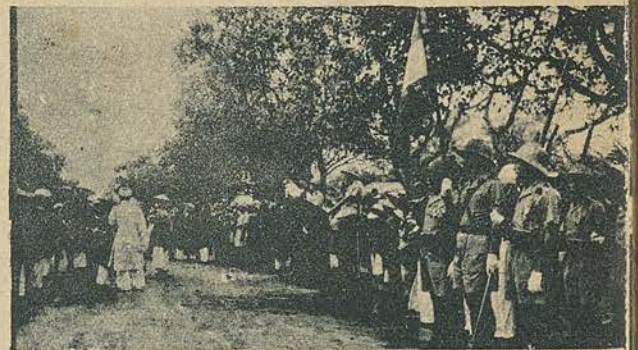
← Au That Luong.

(En haut à gauche): L'Amiral DECOUX parle à "Radio Vientiane"; derrière lui M. ROCHET, Chef local du Service de l'Enseignement.

Au Cimetière, le Gouverneur Général dépose des gerbes sur les tombes des morts au Champ d'honneur.



Les obsèques de T. E. Hồ-đắc-Trung



Le cercueil placé au-dessus de la fosse avant l'inhumation
A droite (de haut en bas) : Le catafalque. — Le groupe des fils
du défunt. — Les honneurs militaires.

Morts au Champ d'Honneur



LE-VAN-NGOT



Caporal-Chef COLONNA



Sergent Simon SOTTO



Edmond RAMILLON



DO-VAN-XA



TEP DIN



KHLEM OY



KANG PEOU



SUONG UNG



KMOCH CHEA



LE CAMBODGE ET LA COUR

LES FÊTES DU TANG-TOC

Ceux qui ont une mémoire fidèle, doivent avoir remarqué que la fête du Tang-Toc « fête de l'exposition des tables », les lettrés l'appellent « fête des souhaits de puissance, de longue vie, de beauté, de force au Grand Roi victorieux » n'est pas célébrée le même quantième du mois au cours duquel il est né, mais le même jour, de la même semaine du mois où il vit le jour.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le Tang-Toc n'a pas été fêté par tous les souverains du Royaume Khmer ; il a été célébré pour la première fois en 1868 ou 1869 sous le règne du Roi Norodom, mais on ignore les raisons qui l'ont porté à instituer cette fête qui n'avait à ce moment rien de commun avec les mœurs cambodgiennes, car nulle part dans le Royaume, on n'avait coutume de célébrer l'anniversaire d'un être quelconque, même celui du Bouddha. Aussi le Tang-Toc fut-il considéré par le peuple comme un événement nouveau auquel les mœurs occidentales n'étaient pas étrangères.

Depuis, cette manifestation a toujours eu lieu avec le plus grand faste, la ville richement pavoisée devient un lieu d'attraction, elle est bruyante ; les autels dressés et ornés par les soins des mandarins donnent un aspect féerique au jardin du Palais Royal. Les portes sont ornées de bourrelets de feuilles vertes piqués de fleurs aux couleurs éclatantes. Tandis qu'au dehors, une foule immense se presse pour visiter les tocs (autels) où sont exposés les objets les plus hétéroclites, que les danseuses khmères vêtues de leurs effets aux couleurs chatoyantes

et parées de leurs plus beaux bijoux miment un poème antique, se déroulent dans la salle du trône les cérémonies rituelles.

A la tombée de la nuit, toutes ces installations sont éclairées à giorno et, chaque soir, le Roi en visite un certain nombre et s'entretient avec les exposants.

Le 1^{er} jour de fête, à 6 h. 30 du soir, un groupe de 21 bonzes pénètre dans la salle du trône, dite du Dieu qui conseille, et prend place à peu près au centre de la salle, en avant du siège royal, qu'un parasol blanc à plusieurs étages abrite. Ils viennent psalmodier les prières sacrées favorables à Sa Majesté. Les officiers subalternes de l'Okhha Véang (Ministre du Palais) apportent le Cierge de la Gloire, gros comme le poignet, rituellement haut de trois coudées et le déposent dans une sorte de niche garnie de tulle blanc sur trois côtés et fermée de trois portes sur la quatrième face.

Cela fait, à l'aide d'un cordon de coton vierge, ils entourent le haut de la niche puis cernent toute la partie de la salle où sont groupés : religieux, bakous, achars, ainsi que l'autel sur lequel sont placées les statues de Kachhay, de Shiva et de Vishnu.

Sa Majesté tenant un sabre dans sa main droite et suivie des pages, pénètre dans la salle du trône, salue trois fois le chef des religieux et échange avec lui quelques paroles de civilité ; un instant après Elle distribue des vêtements aux 21 bonzes, lesquels se retirent derrière les colonnes pour remplacer les vieux habits par

ceux qui leur ont été donnés. Après cette distribution, le Roi salue de nouveau le Chef des bonzes et va prendre place sur un tapis placé sur la même ligne que celui des religieux mais loin entre les deux trônes.

A 7 heures, le Souverain accompagné du Chef des religieux s'avance vers la niche où après avoir dit les stances sacrées, il allumera le cierge de la Gloire qui devra brûler sans jamais s'éteindre pendant trois jours. Ce moment est solennel ; toute l'assistance se recueille, les mains jointes et les religieux en chœur récitent une prière en langue pâlie.

Après 7 heures, alors que les bonzes et les dignitaires prennent part au banquet offert par le Roi, les prêtres mahométans malais et chams viennent à leur tour prier pour Sa Majesté qui a su conquérir leur vénération, eux aussi formulent des vœux de puissance et de longévité.

Toutes ces cérémonies qui se renouvellent les jours suivants, ne sont que les préliminaires de l'anniversaire royal qui revêt son maximum d'éclat le 4^e jour. Le nombre des bonzes est ce jour-là porté à un nombre qui représente, selon les rites, l'âge du Monarque augmenté d'une unité.

Sur un échafaudage, dressé entre les deux trônes se trouve caché dans un grand lotus en fer blanc, un vase plein d'eau parfumée par les fleurs de différentes plantes et préalablement consacrée par les prières des bakous. Peu à peu la salle se remplit, les bakous soufflent dans les conques marines, et le Roi, vêtu d'un sampot blanc paraît, avec derrière lui d'autres bakous portant les effets de rechange. Il arrive lentement, prend place sous l'échafaudage, sur un lit bas canné, les têtes s'inclinent respectueusement pour le saluer.

Le Roi fait un signe et les bakous placés au-

dessus de lui donnent passage à l'eau lustrale qui asperge le Souverain ; des conques marines s'échappent un air grave et mélancolique, le canon tonne vingt et une fois et l'assemblée de nouveau s'incline en signe de fidélité.

Lorsque l'eau lustrale a cessé de couler, le Roi se lève et deux pages, les mains chargées de cotonnades blanches s'approchent de lui et l'essuient ; les bakous lui présentent avec empressement ses habits secs. Il prend place ensuite sur un autre lit et un chambellan lit dans un petit livre qui vient de lui être remis par un page, les vœux que tout le peuple fervent voudrait voir se réaliser.

« O Grand Roi victorieux, nous vous souhaitons puissance, longue vie, beauté du corps, force, que vos généraux et vos sujets soient forts, que vos sujets soient heureux, nombreux... qu'il y ait beaucoup de poissons dans la mer, dans vos fleuves... Nous demandons que tous les malheurs soient écartés de vous, que vos sujets soient tranquilles, heureux, contents, dans la félicité. »

Le Roi répond en souhaitant à tous bonheur et prospérité, puis invite le chef des religieux à venir avec lui éteindre le cierge de la gloire. Le Samdach se lève et précède Sa Majesté jusqu'au cierge où tous les deux s'agenouillent, ils disent une prière en langue pâlie, le Grand Protecteur du peuple prend deux feuilles de bananier et étouffe la flamme du cierge qu'il rallumera quelques instants après. Ils opèrent ainsi trois fois de suite. D'après les Khmers cette triple extinction serait un hommage rendu à Brahma, à Shiva et à Vishnu. Les prières recommencent et l'assemblée les répète en chœur. A six heures tout est fini, le Roi se retire par le fond de la salle, les religieux s'écoulent un à un par la porte qui donne sur la Cour et le peuple cambodgien rentre chez lui avec l'espoir de voir ses vœux se réaliser.



Le siège de Tuyên-Quang

La récente visite de l'Amiral Decoux à Tuyên-quang, son arrêt à la citadelle historique, donnent une nouvelle actualité à cette série de faits d'armes et d'actes d'héroïsme qui font partie des titres de noblesse de notre Indochine.

Brièvement, rappelons les faits.

Après la prise de Hong-Hoa par nos troupes en mars 1884, il était nécessaire de refouler les Pavillons Noirs vers la frontière de Chine. Le général Millot décida de s'emparer de Tuyên-quang. Le 1^{er} juin 1884, la citadelle est occupée sans combat par deux compagnies de Légion, une compagnie de Tirailleurs Tonkinois, une section de génie, une section d'artillerie de marine, soit 529 hommes. Le Commandant Dominé commande la place forte. Il fait immédiatement multiplier les défenses et construire un blockhaus à 300 mètres au sud de la citadelle.

Le 31 décembre, 4.000 Chinois attaquent avec violence. Ils sont repoussés.

Les 10 et 26 janvier, nouveaux assauts.

Le 27 janvier, ils commencent une sape et progressent vers nos lignes. Le 30 janvier, nous évacuons le mamelon.

Au moyen de tranchées protégées par des fascines, les Chinois entourent toute la citadelle.

Le 7 février, l'ennemi s'installe sur le mamelon, y place 2 canons de rempart et une pièce de 4.

Sous la direction d'Européens, les Chinois commencent une guerre de mines très poussée, savante et déprimante. Les 12 et 13 février, explosions de mines, assauts violents.

Grâce au sang-froid et à l'intelligence du sergent de génie Bobillot, nous faisons une guerre de contre-mines heureuse, et nous bouchons rapidement les brèches : le génie était là une arme essentielle.

Bombardement quotidien de la citadelle. Bobillot est mortellement blessé. Les 22, 24, 27 février, nouvelles explosions de mines, assauts désespérés, sans résultat. Le 28, d'autres mines sautent, chacune suivie d'attaques toujours repoussées.

Le 1^{er} mars, enfin, des fusées sont aperçues vers le sud : c'étaient les renforts tant attendus. Le 3 mars 1885, les avant-gardes de la brigade Giovaninelli débloquent Tuyên-quang.

Le siège nous avait coûté 33 tués, dont 2 officiers et 76 blessés, dont 4 officiers.

Ce qui est moins connu peut-être, c'est la part prise par la Marine à cette héroïque et victorieuse défense.

Les deux canonnières, *Le Revolver* et *La Mitrailleuse* avaient accompagné les troupes du Commandant Dominé, et étaient embossées dans la Rivière Claire. Ces canonnières, type Farcy, âgées de plus de quinze ans, avaient été débarquées par le *Bayard* en Baie d'Along en 1884. Comptant 15 hommes d'équipage, elles étaient armées chacune d'une pièce de 14 à l'avant avec affût à masque en tôle et d'un hotchkiss installé à l'arrière sur les appartements du Capitaine.

Commandées par les enseignes Testu de Balaincourt et Sénès, elles firent vingt-deux fois le voyage aller-retour Hanoi-Tuyên-quang pendant les premiers temps de l'occupation.

Le 16 novembre, les Chinois avaient déjà attaqué vingt-quatre fois Tuyên-quang. Le *Revolver* se décide à aller chercher du secours. La canonnière arrive à franchir la passe de Yuoc, hérissée de rochers, barrée par des jonques, sous un feu meurtrier. Sur 15 hommes d'équipage, 13 sont tués ou blessés. L'enseigne Testu de Balaincourt prend la barre et reçoit 9 balles en plein corps. Il a encore la force de piloter lui-même pendant 5 heures et de sauver son bateau.

La canonnière *La Mitrailleuse* appuie la citadelle de ses feux pendant tout le siège. Elle est obligée de manœuvrer sans arrêt pour éviter les brûlots. Tout l'équipage est plus ou moins gravement blessé. L'enseigne de vaisseau Sénès reçoit une balle dans le mollet et un éclat d'obus dans le flanc.

A la suite de leur belle conduite, MM. Sénès et de Balaincourt furent décorés et promus Lieutenants de Vaisseaux.

LA SEMAINE...

Le Maréchal a dit :

**SUR DE LA CONFIANCE DU PEUPLE
TOUT ENTIER, JE FAIS A LA FRANCE
LE DON DE MA PERSONNE POUR
ATTÉNUER SON MALHEUR.**

... EN FRANCE

Incident franco-anglais en Méditerranée

Un convoi composé de quatre navires marchands français qui se rendait, dans la limite des eaux territoriales impériales, de Casablanca à Alger, a été attaqué par une division légère britannique, peu après avoir passé le détroit de Gibraltar. Les bateaux français étaient seulement escortés par un destroyer de 1.500 tonnes, frère du glorieux *Siroco*, le *Simoun*.

Sommés de stopper, nos bâtiments n'obtempérèrent pas et continuèrent leur route, protégés par les manœuvres du *Simoun*, pour, finalement, venir se réfugier dans le port oranais de Nemours.

Malheureusement, une fois de plus, on compte des morts français. Quatre de nos canonnières furent tués et six, blessés.

Protestation de Vichy

Le Gouvernement français qualifie d'explicable et d'inadmissible la conduite anglaise à l'égard de notre convoi. Ces bateaux ne transportaient que des marchandises alimentaires, ou, en tous cas, ne pouvant être considérées comme contrebande de guerre. Il est évident que de pareils procédés de la part des Britanniques enveniment inutilement des relations déjà très tendues.

Ils devaient fatalement provoquer une énergique protestation de notre Gouvernement auprès de *Downing street*.

Elle vient d'être transmise par l'Ambassadeur de France à Washington, M. Henry Haye, à M. Sumner Welles, sous-secrétaire d'Etat américain aux Affaires étrangères, afin d'être transmise au Gouvernement de Londres.

Le problème du blocus : la France doit manger

A la suite de la protestation faite auprès du Gouvernement britannique par l'intermédiaire des Etats-Unis, le point de vue britannique, tel qu'il est exposé par les commentaires officieux de Londres, semble favorable à l'examen sérieux du problème du blocus sous la forme où il se présente pour la France.

Dans les milieux autorisés français, on rappelle à ce sujet que la situation du ravitaillement est des plus graves.

Des chiffres ont été fournis récemment, en particulier par M. Achard, Secrétaire d'Etat du ravitaillement. Ils prouvent que malgré les quantités de blés venant de la zone occupée dans la zone libre, quantités qui ne dépasseront pas 40.000 tonnes par mois, le déficit sera considérable et atteindra 400.000 tonnes avant la prochaine récolte, en dépit de restrictions qui fixent à 240 grammes par jour de ration individuelle ; c'est donc pour la France une question de vie ou de mort.

L'abus britannique du contrôle maritime

D'autre part, la Grande-Bretagne abuse du contrôle maritime. C'est ainsi que non seulement elle s'est arrogé le droit de saisir le matériel de guerre à bord des navires arraisonnés, mais encore les navires eux-mêmes. Cette saisie de navires français a été opérée, même, sur des navires qui ne transportaient aucun matériel de guerre.

Dans les milieux compétents, on précise que les cargos *P. L. M. 13* et *Lorient* ont été capturés alors qu'ils se dirigeaient de Casablanca vers Dakar et que leur cargaison se composait seulement de charbon et de ciment destinés aux Colonies françaises d'Afrique Occidentale.

C'est ainsi également que deux bâtiments, ne contenant aucun fret mais seulement des passagers, la *Ville-de-Majunga* et la *Ville-de-Strasbourg*, ont été saisis après que les passagers eussent été déposés à terre et alors que les bâtiments se dirigeaient vers Madagascar, c'est-à-dire loin de toute zone de guerre. C'est ainsi également que deux pétroliers vides se dirigeant de Casablanca vers Oran, l'*Octone* et le *Suroît*, ont été saisis de la même façon. On fait remarquer que dans aucun cas il ne s'agissait de contrebande de guerre ou de trafic en faveur des adversaires de la Grande-Bretagne.

C'est à la suite de ces divers incidents que la décision de convoier les transports français a été prise.

Enfin, c'est l'abus pratiqué par les forces navales britanniques qui a soulevé une méfiance sans précédent à l'égard de toute prétention émise par les unités britanniques de faire arrêter les navires français.

Le budget 1941 de la France, 2^e trimestre

Le Gouvernement vient de publier le budget pour le deuxième trimestre de 1941.

Il a dû adopter cette méthode, comme il l'avait déjà fait pour le trimestre précédent en raison des difficultés provenant de la coupure du pays en deux zones.

Dès maintenant, les améliorations apportées à la centralisation des dépenses permettent d'envisager, pour le second semestre de l'année l'établissement d'un budget unique, dernière étape avant le retour au budget normal. Pour le deuxième trimestre de 1941, les crédits s'élèvent au total de 32.763 millions. Dans cette masse de crédits, 22.731 millions sont inscrits au budget ordinaire. Au budget extraordinaire sont inscrits 7.790 millions pour la liquidation des dépenses résultant des hostilités et 2.242 millions pour les travaux de lutte contre le chômage.

Le budget ordinaire fait apparaître une diminution de la dette publique de 1.099 millions, due, en partie, à la réduction du taux de l'intérêt des bons du Trésor.

Les dépenses de matériel et du fonctionnement des services et des travaux enregistrent une diminution de 834 millions, due à la compression de toutes les dépenses.

Dans le budget extraordinaire, on note en particulier une importante diminution de la dotation pour la liquidation des dépenses provenant des hostilités. Celles-ci passent de 12.116 millions à 7.790 millions. En revanche, les dépenses en faveur des prisonniers sont augmentées et passent de 500 millions à 1 milliard. Enfin, les dépenses pour la lutte contre le chômage enregistrent une légère diminution, déterminée par la répartition des charges au cours de deux exercices trimestriels.

En ce qui concerne le budget des Colonies, on doit remarquer qu'un crédit nouveau de 20 millions est prévu pour la compensation, aux producteurs de sucres colo-

niaux, des charges résultant de la hausse du fret et des assurances maritimes.

L'ensemble des chiffres inscrits au budget témoigne de la volonté du Gouvernement, tout en tenant compte de certaines nécessités résultant des circonstances présentes, de poursuivre énergiquement la réforme des administrations et la restauration des finances du pays.

La lutte contre le communisme

La police métropolitaine a toujours maille à partir avec les communistes. Mais la répression de leur propagande se révèle particulièrement effective. Les éléments suspects sont strictement surveillés. Ainsi, une importante opération de nos représentants de l'ordre a permis d'arrêter à Marseille treize individus. Un important matériel d'imprimerie a été saisi, de même des instructions et des consignes reçus par le parti.

L'activité de la police s'étend en fait, en l'occurrence, à plusieurs importantes opérations, concernant notamment les « jeunesses communistes » et des cellules dites de « jeunes filles ».

... EN INDOCHINE

L'accord franco-thaïlandais ne comporte pas de clauses secrètes

De Shanghai, une information annonçait ces jours derniers que l'accord franco-siamois, signé dernièrement à Tokyo, comportait certaines clauses secrètes.

Certaine radiodiffusion en langue française s'était évidemment empressée d'en faire état.

Il s'agit d'un « canard ». D'un canard de taille, auquel le Gouvernement général s'empresse de couper les ailes. Vichy, à son tour, a tenu à démentir ces stupides assertions.

Voici le texte du démenti de Vichy :

— Une agence d'information dissidente, dans une dépêche datée de Shanghai, annonce que l'accord franco-thaïlandais, signé à Tokyo, comporterait des clauses secrètes.

Cette information est totalement inexacte. Les accords sont constitués par un échange de lettres et les stipulations de médiation.

Tous ces documents diplomatiques ont été publiés.

... DANS LE MONDE

Le voyage « Axial » de M. Matsuoka

Le Ministre des Affaires Etrangères du Japon, M. Matsuoka, dont nous annonçons l'arrivée à Berlin dans notre précédent numéro, a eu un entretien à cœur ouvert avec le chancelier du Reich.

C'est tout ce que l'on sait d'objectif au sujet de la visite de l'homme d'Etat japonais à Berlin.

Son passage à Rome

Des bords de la Sprée, M. Matsuoka a gagné les rives du Tibre. De son entrevue avec les autorités italiennes, rien à retenir.

A Rome, il semble que sa visite au Vatican ait été le fait saillant.

M. Matsuoka est catholique, et cela explique, sans doute, l'importance de l'entretien qui voulut bien lui accorder Pie XII. Il dura soixante-quinze minutes.

Que retenir de la visite de M. Matsuoka ? Probablement, que le Japon se tiendra en politique étrangère sur une très grande réserve.

En tous cas, il a déclaré publiquement qu'il aimait la Paix et que son Pays la désirait.

Le Reich attaque la Yougoslavie et la Grèce

Le creux de la guerre en Europe a soudain été comblé par la décision du Reich d'attaquer, dimanche 6 avril, à 5 heures, la Yougoslavie et la Grèce.

Ainsi se terminent les tergiversations intervenues entre Belgrade et Berlin, consécutives au changement de politique, déterminé par la révolution militaire yougoslave.

Les Allemands ont attaqué en même temps la Grèce, c'était inévitable. Les premiers efforts allemands portent sur la Macédoine et la Thrace hellène.

Belgrade et Athènes peuvent compter sur un appui matériel total des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.

Déjà 300.000 Britanniques sont à pied d'œuvre dans le massif du Rhodope, couvrant Salonique.

Les Allemands prétendent que ce port sera pour les Anglais leur *Dunkerque balkanique*.

Déjà Belgrade et d'autres villes yougoslaves ont été bombardées par l'aviation allemande. De leur côté, des Anglo-Yougoslaves en ont fait autant en Allemagne, notamment sur Klagenfurt, dont la base aérienne fut attaquée quatre fois en quelques heures.

De part et d'autre, on enregistre déjà des avions abattus en combat aérien et au sol.

La guerre aérienne

Elle est surtout caractérisée cette semaine par des attaques intensives de la R. A. F. sur certaines villes de la Rhénanie, sur les ports hanséatiques et ceux d'invasion, en France. Dans leur prolongement à l'ouest, Brest est de ce nombre et Lorient, toujours base sous-marine allemande, également.

A signaler qu'un aérodrome situé aux environs ouest de Paris a été également bombardé par l'aviation anglaise.

La *Luftwaffe*, depuis sa lourde attaque sur Plymouth, a eu une activité plutôt réduite.

Pourtant, dans la nuit de jeudi à vendredi, une ville de l'Ouest de l'Angleterre et la région Sud-Est ont subi des bombardements dont les effets ne semblent pas avoir été d'un ordre capital.

Les opérations en Afrique

Deux faits les dominent :

D'une part, la victoire britannique de Keren en Erythrée et son prolongement, par la prise d'Asmara, la capitale du pays et leurs gros succès en Ethiopie orientale ainsi que centrale, caractérisés par les prises de Harrar et de Diré-Daoua, et enfin de la capitale, Addis-Abeba. Ainsi le Négus Haïlé-Sélassié vient-il de retrouver son trône.

D'autre part, par la réaction italo-allemande aux confins occidentaux de la Libye et que détermine d'une façon tangible leur reprise de Benghazi.

Une riposte anglaise dans ce secteur est à prévoir. Déjà disent-ils, ils tiennent la situation en mains. Les Britanniques payent sans doute de la perte de cette ville et de ce secteur le fait d'avoir dégarni de troupes ce théâtre d'opérations, troupes nécessaires en Afrique orientale et à Salonique.

Suicide du Comte Teleki, Président du Conseil Hongrois

Pour des causes non réellement élucidées, à l'heure actuelle, le Comte Teleki, Président du Conseil de Hongrie, s'est donné la mort en se logeant une balle de browning dans une tempe.

Le coup a été rude pour la Hongrie, où le Comte Teleki jouissait d'une popularité totale et d'une autorité diplomatique indiscutée.

Son successeur est S. E. Bardossy, bien connu des habitués des chancelleries européennes, M. Bardossy n'appartient à aucun groupement politique. Il lui appartient, selon les directives données par le Régent du Royaume, l'Amiral Horthy, de poursuivre l'actuelle politique axiale de la Hongrie.

LA VIE INDOCHINOISE

Le Maréchal, applaudi à Hanoi...

Sur l'écran, s'entend. Un cinéma de la ville passait en effet, la semaine dernière, en actualités, une bande où se trouvent enregistrées les principales phases du voyage du Maréchal à Arles, Marseille et Toulon.

La salle, dès le premier soir, dans un mouvement spontané d'enthousiasme, l'a follement acclamé, comme la foule de l'écran, dont elle pouvait constater l'identité des sentiments avec les siens.

Voici à ce sujet, ce que nous trouvons, sous la plume de Paul Munier, dans la *Volonté Indochinoise* :

« Nous regardons le Maréchal passer devant les soldats, devant les mutilés, devant la foule, nous le regardons écouter, la main levée, la formule du serment, nous le regardons parler au micro, nous écoutons sa voix, nous le voyons saluer, parfois esquisser une ombre de sourire. Tout est grave et digne en lui : son pas, ses attitudes, l'expression de son visage. Étonnement droit et ferme, cet homme très âgé n'a vraiment pas d'âge, il semble s'être arrêté à celui où la grande sagesse cohabite avec l'expérience et une énergie devenue calme et sûre sans avoir diminué. Sur ces traits nets, aucune lassitude, pas de joie non plus : une volonté patiente, une clairvoyance sereine, un dessein inébranlable. La foule est en communion avec lui ; ce n'est pas lui qui va vers elle, encore qu'il soit absolument sans morgue et que sa simplicité impressionne : c'est elle qui s'élève vers lui, qui adopte un peu de sa résolution profonde, de sa gravité presque majestueuse, et qui apprend de lui, sans regret, sans murmure, que le chemin du rétablissement national veut être parcouru d'un pas lent et ferme, patient et fort, comme est le pas du Maréchal. »

Cette occasion fortuite eut confirmé, si besoin était, la température de notre foi dans le Chef de l'Etat.

L'Amiral, Gouverneur Général Jean Decoux, Mme l'Amirale Decoux, diverses personnalités dont M. le Secrétaire général Delsalle, le Général Mordant et M. Grandjean, Résident Supérieur au Tonkin, ont tenu à assister au passage de cette bande qui nous a permis de situer le sentiment populaire du Sud-Est français à l'égard du Maréchal.

Et l'impression exacte qu'on en retire, c'est que Pétain est réellement plébiscité.

Message des Représentants qualifiés de l'Union au contre-Amiral, Secrétaire d'Etat Platon

— M. Tan-Mau, Vice-Président cambodgien du Grand Conseil, M. Taophao, Membre laotien du Grand Conseil, M. Ung-Binh, Président de la Chambre des Représentants du Peuple de l'Annam, M. Pham-lê-Bong, Président de la Chambre des Représentants du Peuple du Tonkin, et Tran-van-Kha, Vice-Président du Conseil Colonial de Cochinchine, ont demandé au Gouverneur Général de bien vouloir transmettre, en leur nom, au Secrétaire d'Etat aux Colonies, le message suivant :

— Au lendemain du traité de Tokyo, les représentants qualifiés de l'Union Indochinoise comprennent et remercient le Gouvernement de la position prise.

Groupés étroitement autour de l'Amiral Gouverneur Général Decoux, dans une fraternelle fusion des races, nous prions le Département d'assurer le Maréchal de nos sentiments d'affectueuse vénération.

Le Gouverneur Général à Haiphong

Le Vice-Amiral d'Escadre Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, accompagné de M. Grandjean, Résident

Supérieur au Tonkin, s'est rendu, dans la matinée du 1^{er} avril, à Haiphong. Il y a été accueilli à son arrivée par l'Administrateur-Maire, M. Massimi, et le Colonel Bénard, Commandant le Secteur côtier.

Après avoir passé une revue des troupes, le Gouverneur Général a déposé une gerbe de fleurs devant le Monument aux Morts, et assisté à un impeccable défilé de l'Infanterie Coloniale, de la Garde Indigène, d'unités de marins et de tirailleurs. Puis il est monté à bord de l'avisso *Amiral-Charner*, unité qui, le 17 janvier, a été brillamment engagée dans l'action de Koh-Chang. Les honneurs militaires ont été rendus. Le Chef de la Colonie a été accueilli par le Capitaine de Frégate Le Calvez, Commandant de ce bâtiment.

L'Amiral Decoux s'est rendu à l'Hôtel de Ville. Il y a été reçu par le Conseil Municipal, que préside M. Massimi, assisté de M. Fesquet et de M. Laverne, adjoints au Maire. M. Massimi a prononcé une allocution où il a souhaité la bienvenue au Gouverneur Général, et l'a assuré des sentiments unanimes de la population de Haiphong à son égard et envers le Gouvernement du Maréchal Pétain.

À la Résidence-Mairie, le Chef de la Colonie s'est fait présenter les membres des corps élus, les notabilités et fonctionnaires de la ville ; puis, il est allé visiter le port de commerce, sous la conduite du Directeur du Port, accompagné par le Président de la Chambre de Commerce, M. Chenu, et par son Vice-Président, M. Javouray. Le Gouverneur Général s'est particulièrement intéressé aux travaux en cours.

L'Amiral Jean Decoux était de retour à Hanoi peu avant midi.

CONFÉRENCES

De Polyeucte à Violaine

M. Nguyễn-manh-Tuong, Professeur au Lycée du Protectorat, a fait, à Hanoi, une conférence sur *La littérature française et la reconstruction nationale*.

Le conférencier pose le problème du rôle que peut jouer la littérature française dans la reconstruction des âmes. Il propose l'étude de deux chefs-d'œuvre qui, en montrant jusqu'à quels sommets peut atteindre l'homme, indiquent à la jeunesse de magnifiques exemples à suivre.

À la lumière d'une interprétation personnelle du *Polyeucte* de Corneille, le conférencier s'attache surtout à comprendre le drame humain qui se déroule dans le cœur du héros, et démontre comment le désir d'obtenir le cœur de Pauline conduit le seigneur arménien à dépasser son rival sévère dans le chemin de l'héroïsme. Il ira jusqu'au sacrifice de sa vie, mais qu'importe, puisque l'amour en est la récompense magnifique ? L'amour considéré comme source de perfectionnement des êtres, cette thèse, déjà défendue par le grand romancier du XII^e siècle, Chrétien de Troyes, a été reprise par Corneille dans ses tragédies d'amour, en particulier dans le *Cid* et dans *Polyeucte*. Mais ce qui est intéressant à noter, c'est que *Polyeucte*, poussé par l'amour, non seulement s'élève jusqu'à la sainteté, mais encore entraîne dans son ascension d'autres êtres, et en particulier Pauline et Félix.

À côté de cet idéal de sainteté masculine, il manque la sainteté féminine. P. Claudel, dans l'*Année faite à Marie*, va y pourvoir. Violaine incarne avec infiniment de pathétique cet idéal. Le conférencier étudie d'abord la naissance ou le baptême de la sainteté chez Violaine dans le prologue de la pièce au cours duquel la jeune fille, emportée par l'élan de sa charité chrétienne, donne à Pierre de Craon un baiser de paix pour atténuer le déséquilibre qui existe entre sa joie et le malheur de ce dernier. Puis c'est le renoncement au monde, à tout ce que le monde peut offrir de doux et de pur dans l'amour terrestre, le séjour dans la solitude, dans la prière et dans la souffrance afin de compléter l'apprentissage

de la sainteté. Ensuite, c'est la sainteté agissante et efféace dans la scène où Violaine redonne la vie à la petite Aubaine. Enfin, suprême couronnement de sa destinée terrestre, c'est l'envol de la sainte vers le Ciel après avoir ouvert à Jacques Hury les yeux sur les choses de l'ordre céleste.

Le conférencier termine en montrant comment se vérifie à propos de Polyeucte et de Violaine la parole de Bergson qui, parlant des héros, déclare que leur existence est un appel. Il affirme sa foi en la résurrection de la France et de la grandeur française.

Bulletin des Amis du Vieux Hué

Le dernier *Bulletin des Amis du Vieux Hué* vient de paraître ; analysons-le sommairement.

L'Etude de M. Lagrèze sur les documents concernant le temple Dên-Song, au Thanh-Hoa nous rapporte la poétique histoire de la déesse Van-Huong, comme elle est racontée sur un livre aux feuillets de cuivre découvert récemment dans cette province.

J. Le Bris a eu la très heureuse idée de publier le récit qu'il a recueilli, sur la prise de Thuan-An par l'Amiral Courbet, de la bouche d'un vieux mendiant annamite, seul témoin oculaire, survivant, de cet événement.

Le travail très documenté du P. Laubie sur les Ong-Phong, touche non plus à l'histoire mais à l'un des problèmes d'art annamite les plus curieux. Les nombreuses photos qui l'illustrent permettent de suivre pas à pas les explications de l'auteur.

Puis viennent du Père Cadière trois notes sur des documents annamites du temps de Gia-Long, recueillis de son vivant par M. A. Salles ; les deux premières relatives à Mgr Pigneau de Béhaine, la troisième à un passeport du temps de Gia-Long.

Le *Bulletin* publie ensuite de M. Sogny une courte notice sur M. Huong-Thiêt et la traduction d'un article paru dans un journal en quôc-ngu il y a quelques années. C'est une sorte d'interview du fils d'une Annamite catholique, morte centenaire en 1937, et qui a transmis à ses enfants le récit des souffrances qu'elle endura et des événements auxquels elle fut mêlée pendant les persécutions religieuses du milieu du XIX^e siècle.

L'article de M. Detres nous ramène plus loin encore en arrière. L'auteur y étudie, en effet, *Le Fleuve Rouge dans l'Atlas Catalan de Charles V, roi de France*, atlas dressé en 1375 et conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris.

Le Père Poncet, lui aussi, s'est intéressé à des événements assez anciens. Sa communication porte sur « l'un des premiers Annamites — sinon le premier — convertis au Catholicisme ». Cet Annamite, nommé Do-hung-Viên, aurait été baptisé, en effet, entre 1560 et 1570. Cette conversion nous est connue grâce à un tableau généalogique trouvé dans la province de Thanh-Hoa et dont la photo clôture ce premier numéro du *Bulletin* pour 1941.

Les dents des Tonkinois

A l'Institut Indochinois pour l'Etude de l'Homme, le Docteur E. Leriche, Directeur de la Section Odonto-Stomatologique de l'Ecole de Médecine de l'Indochine, a fait une communication sur les *Particularités morphologiques des dents permanentes des Tonkinois*.

Le gabarit des formes dentaires n'est pas le résultat d'une fantaisie de la Nature. Il s'est lentement modifié au cours des siècles, par la différenciation des espèces et l'influence du régime. Bien qu'elles gravitent toujours autour d'un type unique, le type humain, les dents des individus de race différente, présentent des dissemblances morphologiques ethniques. Elles appartiennent en propre à chaque race et ne doivent pas être considérées comme des anomalies.

La morphologie dentaire des Tonkinois se caractérise de la façon suivante :

1^o Les incisives qui sont du type « en pelle ». La face linguale de ces dents au lieu d'être légèrement concave et peu accidentée offre l'apparence d'une pelle par la présence de deux fortes crêtes latérales. Cette disposition se retrouve, d'une manière plus ou moins atténuée sur toutes les dents antérieures ;

2^o Les couronnes des prémolaires sont de forme globuleuse ;

3^o Les prémolaires et les molaires inférieures offrent fréquemment une augmentation du nombre des racines. Ces dents multiradiculées existent chez les anthropoïdes ;

4^o La seconde molaire inférieure présente 5 cuspidés au lieu de 4 dans 30 % des cas. Cette disposition correspond au type primitif des Primates ;

5^o La troisième molaire est beaucoup moins régressée que dans les races blanches et dans 50 % des cas, elle est morphologiquement bien constituée ;

6^o L'usure dentaire ou abrasion est toujours intense chez les sujets aux dents laquées. Elle est due :

a) à la forme des surfaces articulaires de l'articulation temporale-maxillaire impliquant de larges mouvements latéraux, au cours de la mastication,

b) à la déficience de la résistance des tissus de la dent due à l'atavisme pathologique,

c) à la traumatisation exagérée des surfaces occlusales des dents par l'usage immodéré de la chique de bétel.

Cette abrasion, qui commence toujours par les molaires, entraîne des troubles physio-pathologiques divers.

Toutes ces particularités morphologiques appartenaient aux hommes préhistoriques. Elles sont en voie de régression et beaucoup plus apparentes dans les classes laborieuses, que dans les classes ayant subi depuis longtemps l'influence occidentale. Il est probable que dans un temps assez long, la morphologie des dents des Tonkinois sera semblable à celle des Européens, dont ils subissent l'influence.

« Rizipisciculture » au Tonkin

A propos de la visite de M. le Résident Supérieur Grandjean à Phaiho (voir Indochine, n° 29, P. D. écrit dans le *Courrier d'Haiphong* :

Pour le nhà-quê de la rizière, la seule pêche possible est celle dans les cours d'eau, difficilement améliorable, et surtout celle dans les mares et les rizières. Il y a là deux catégories bien définies, puisque les mares permanentes, leur niveau seul variant, tandis que les rizières ne sont en eau que pendant une partie de l'année, et à sec pendant plusieurs mois (sauf exceptions, puisque rien en ces questions n'est absolument général). Ni les espèces de poissons, ni les conditions de leur développement ou de leur pêche, ne sont les mêmes dans les deux cas.

Ce sont les études des deux productions qui ont été entreprises par l'Institut des Recherches Agronomiques et Forestières depuis 1935. En 1937, ont paru les premiers résultats, qui n'étaient encore que ceux d'un an de travail, période d'autant plus insuffisante qu'elle était celle des tâtonnements, rien n'ayant été fait auparavant dans cet ordre d'idées. Déjà, à la Foire de Haiphong, en fin 1937, était exposée une vue des aménagements à réaliser, avec des tableaux montrant les espèces de poissons à recommander, et dans un aquarium un certain nombre de ces poissons. Le plus intéressant paraît être la carpe. On sait comment elle se développe dans le ruisseau de la célèbre pagode aux poissons sacrés de Phô-Cat, dans la chaîne entre Ninh-Binh et Thanh-Hoa. L'élevage de la carpe est pratiqué systématiquement à Java dans les mêmes conditions où on commence à l'étudier au Tonkin, et les données qu'on y a obtenues serviront de guide pour ces nouvelles recherches.

Autant qu'on peut le voir dans ces premiers résultats, l'élevage de la carpe en bassins, c'est-à-dire sans culture de riz, a donné la première année des rendements, assez variables, allant de 170 à 300 kilogrammes à l'hectare et par an. L'augmentation de poids est à peu près nulle en août, moyenne pendant les six mois suivants, très grande au printemps, puis retombe en juin et juillet pour se retrouver à zéro en août. La carpe semble souffrir beaucoup en eaux très chaudes (les eaux peu profondes atteignent parfois en été 40°) et peut-être aussi la nourriture lui manque-t-elle. On semble pouvoir arriver assez facilement à produire des carpes d'un an pesant un kilogramme ; et avec la sélection graduelle des souches, ou la découverte de variétés nouvelles, on pourra sans doute faire mieux.

Si au lieu d'élever en bassins permanents et ne servant pas à autre chose — c'est-à-dire en mares — on cherche à élever la carpe en rizières occupées par des récoltes, et forcément peu profondes, le rendement est naturellement inférieur. Il est cependant encore très intéressant ; à Hadong il a été de 50 à 80 kilogrammes en quatre mois ; à Phu-Hô il a varié de 0 à 70 kilogrammes en cinq mois (en partie à cause d'erreurs commises) ; dans la province de Bacgiang un essai en rizières pauvres a donné de 20 à 30 kilogrammes en six mois ; à Sontay les rizières plus riches ont donné en six mois ; de 65 à plus de 100 kilogrammes de poisson en six mois. Ces résultats varient beaucoup suivant la richesse de la végétation et aussi suivant d'autres influences mal connues.

Les carpes en rizières supportent fort bien les travaux de labourage, hersage et repiquage pratiqués cependant alors qu'elles sont toutes jeunes et très petites.

Les poissons pêchés après quatre, cinq et six mois ont des poids variables entre 25 et 115 grammes, la plus grande partie étant aux environs de 60, et sont donc parfaitement comestibles.

Ainsi cette singulière question de la pisciculture ou de la culture simultanée du poisson et du riz est réellement d'un grand intérêt pour le Tonkin, quoique nous n'en ayons aucune idée en France et que beaucoup d'entre nous, même ici, puissent s'étonner d'une pareille association. Il est tout naturel que M. le Résident Supérieur se soit intéressé à des travaux capables de doubler la ration alimentaire du pays en matières animales, et il faut se féliciter encore une fois de voir encourager ici un effort scientifique et économique de première importance malgré son aspect un peu singulier.

NAISSANCES, MARIAGES, DÉCÈS...

Naissances.

ANNAM

— MICHÈLE-ARLETTE-MARIE, fille de M^{me} et M. Remy Garnaud, à Vinh (25 mars 1941).

COCHINCHINE

— MICHELIN, fille de M^{me} et M. Horn, des Etablissements Poinsard et Veyret.

— CHRISTIAN-ROGER, fils de M^{me} et du docteur Nguyễn-tan-Long.

— GISETTE-ROSINE, fille de M^{me} et M. Savarinadin, gérant d'immeuble.

— ROGER-MARCEL, fils de M^{me} et M. Labatut, directeur de la Maison centrale, Saigon.

— RENÉE-GISELE, fille de M^{me} et M. Georges, employé à la Banque de l'Indochine.

TONKIN

— YAN-JOSEPH-MARIE, fils de M^{me} et M^e Henri Piriou, avocat à la Cour (30 mars 1941).

— ROSALINE-MARIE-GABRIELLE, fille de M^{me} et M. Lambert de Crémur, médecin-capitaine à Tuyen-quang (1^{er} avril 1941).

— GENEVIÈVE-GABRIELLE, fille de M^{me} et M. Henri Stumpen, adjudant (1^{er} avril 1941).

Flançaille.

COCHINCHINE

— M. RENÉ NEUVILLE, avec M^{lle} PAULETTE ISIDORE.

Prochains mariages.

COCHINCHINE

— M. ROBERT SALOMON, planteur, avec M^{lle} BLANCHE-ZÉLIE GENDRE.

TONKIN

— M. ALBERT-MARCEL THIBAUT, artillerie coloniale, avec M^{lle} NGUYEN-CHUYEN, à Hanoi.

— M. ANTOINE BELGODÈRE, brigadier-chef, avec M^{lle} JUSTINE-ÉLÉONORE-ADÉLAÏDE MARZIN.

— M. NGUYEN-THE-THUOC, C^{te} Franco-Asiatique des Pétroles, avec M^{lle} TUYET-LU, fille de M^{me} et M. Nguyễn-van-Quang, industriel.

Décès.

COCHINCHINE

— NGUYEN-TRONG-TANG, ingénieur chimiste à la Société des Nuoc-Mam authentiques Ca-Bac, à Choquan (25 mars 1941).

— M. GERVAIS, Infanterie coloniale (29 mars 1941).

— M. ALBERT LE MOAL, du Service des Travaux publics (31 mars 1941).

— M. HENRI LE SOUEZEC, commis principal des Douanes (1^{er} avril 1941).

TONKIN

— M. DANG-VAN-DIEN, tri-huyn en retraite, à Thai-ha-Ap (31 mars 1941).

— M^{me} THUC, épouse de M. Nguyễn-Thuc, contrôleur des Chemins de fer de l'Indochine (2 avril 1941).

LES ATELIERS DE L'IMPRIMERIE

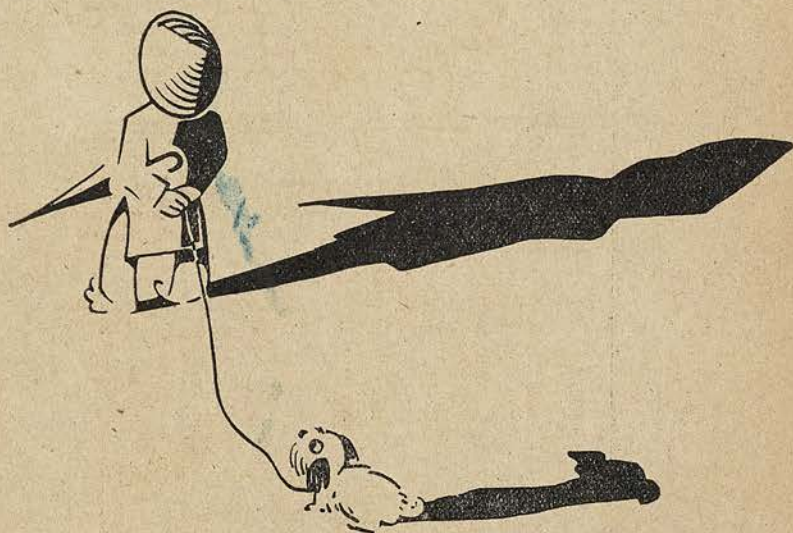
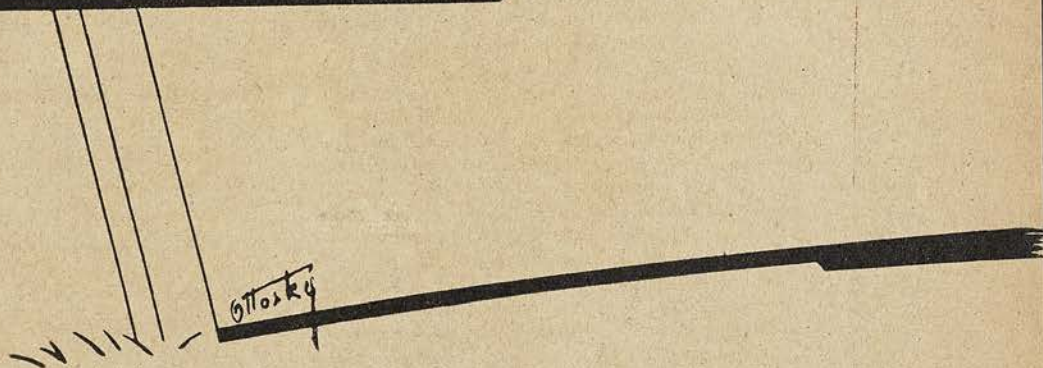
G. TAUPIN & CIE

SONT TRANSFÉRÉS

8, 10, 12, RUE DUVILLIER

PRÈS DE LA PLACE NEYRET
(PASSAGE A NIVEAU)

Tél. 141 & 218



LOTÉRIE INDOCHINOISE



-Tr. TANLOC